

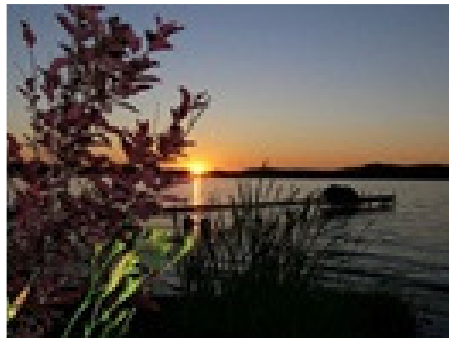
*« Caractérisation des communautés locales
de Chaudière-Appalaches :
Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »*

Territoire de la MRC des Appalaches

PORTRAIT



©Tourisme Amiante



©Tourisme Amiante



©Tourisme Amiante



©Tourisme Amiante

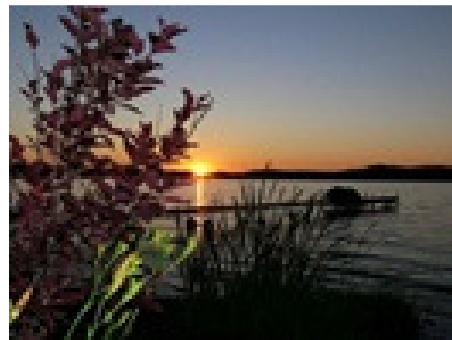
*« Caractérisation des communautés locales
de Chaudière-Appalaches :
Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »*

Territoire de la MRC des Appalaches

PORTRAIT



©Tourisme Amiante



©Tourisme Amiante



©Tourisme Amiante



©Tourisme Amiante

Conception, analyse et rédaction

Sophie Garant
Annie Bourassa

Équipe de la surveillance, de la recherche et de l'évaluation
Direction de santé publique et de l'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2

Avec la collaboration

De l'équipe de la Direction de santé publique et de l'évaluation :
Louise Brunet
Sylvie Veilleux

Du groupe de travail d'organismes communautaires :

CSSS de Beauce :

François Baril
Stéphanie Laliberté
Éric Lemieux
Jean-Guy Paquet
Julie Roy

CSSS de la région de Thetford :

Pierre Pelchat

CSSS de Montmagny-L'Islet :

Henri Bélanger
Claude Doyon
Olivier Duval
Lise-Anne Lévesque
Sylvie M. Letourneau

CSSS des Etchemins :

Claudette Morin
Nadine Perron

CSSS du Grand Littoral :

Gilles Boutin
Jocelyne Comtois
Annie Deschênes
Maryse Larouche
Annie Lavigne
Yolande Lépine
Hélène Moreau
Mario Pelletier
Maud Provençal
Marie-Josée Roy
Michèle Tardif

Traitement de l'information et cartographie

Sylvie Veilleux
Sophie Garant

Avec la collaboration de

François Léveillé

Révision et mise en page

Lucie Pelchat

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada, 2009

ISBN 978-2-89548-518-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-89548-519-3 (version PDF)

Toute reproduction partielle ou intégrale de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

© Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009

Septembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	7	ANNEXE 5 Les données mesurant approximativement le potentiel de développement des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches	103
INTRODUCTION.....	9	ANNEXE 6 Les cartes thématiques des 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)	113
PRÉSENTATION DU DOCUMENT	11		
DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE			
• des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches	15		
• zoom sur certaines communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches	17		
TYPLOGIE EXPLORATOIRE DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES.....	23		
ANALYSE GLOBALE DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES.....	25		
ANALYSE DÉTAILLÉE DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES : ASPECTS QUI SE DÉMARQUENT.....	29		
CONCLUSION.....	45		
RÉFÉRENCES	47		
ANNEXE 1 Les considérations méthodologiques	49		
ANNEXE 2 Les cartes thématiques des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches).....	55		
ANNEXE 3 Les cartes thématiques des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches).....	67		
ANNEXE 4 Les tableaux	79		

REMERCIEMENTS

Nous tenons à souligner la précieuse collaboration de ceux et celles qui ont participé à l'un ou l'autre des volets de ce projet.

Nous pensons à nos partenaires des cinq centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région de la Chaudière-Appalaches. Tout d'abord, les organisateurs communautaires qui se sont investis à chacune des étapes du projet. Votre implication, vos idées, vos visions du développement des communautés ont été pour nous une source inépuisable de motivation. Merci à François Baril, Henri Bélanger, Gilles Boutin, Jocelyne Comtois, Annie Deschênes, Claude Doyon, Olivier Duval, Stéphanie Laliberté, Maryse Larouche, Annie Lavigne, Éric Lemieux, Yolande Lépine, Sylvie-Madeleine Letourneau, Lise-Anne Lévesque, Hélène Moreau, Claudette Morin, Jean-Guy Paquet, Pierre Pelchat, Mario Pelletier, Nadine Perron, Maud Provençal, Julie Roy, Marie-Josée Roy et Michèle Tardif.

Merci également aux directions des CSSS, notamment aux Responsables locaux de santé publique, mesdames Ginette Bernier, Nathalie Bishop, Nicole Caron, Marie-Josée Gamache, Sylvie Nolet et monsieur Claude Soucy, d'avoir soutenu ce projet.

Nous ne pouvons passer sous silence l'implication de dizaines d'acteurs locaux représentant divers secteurs d'activité qui ont identifié les communautés locales et qui ont validé les résultats contenus dans ce document. Nous vous remercions très sincèrement pour votre implication.

Un remerciement particulier est adressé à monsieur Réal Boisvert, chercheur affilié à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et à la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, d'avoir développé un dispositif duquel nous nous sommes grandement inspirées. Monsieur Boisvert a été d'une générosité sans égale de nous partager son expérience et sa passion pour le développement des communautés, ainsi que d'avoir été ouvert à la spécificité du projet dans notre région.

Merci également aux membres du comité logistique provincial et ses acolytes avec qui nous avons échangé sur les aspects techniques particulièrement au début du projet, mesdames Élisabeth Cadieux, Renée Dufour et messieurs Dominique Agossou, Réal Boisvert, Jean Damasse, Michel Des Roches, Yves Pépin et Pierrot Richard.

Nous sommes reconnaissantes à messieurs Denis Hamel, Philippe Gamache et Robert Pampalon de l'INSPQ d'avoir contribué, de par leurs expertises en statistiques, à la bonification des méthodes de calcul utilisées dans ce projet. Votre collaboration fut très instructive.

Enfin, le projet n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de nos collègues à la Direction de santé publique et de l'évaluation (DSPE). Merci à madame Sylvie Veilleux, technicienne en recherche psychosociale, pour son efficacité et sa perspicacité lors du traitement des données et de la production des cartes thématiques. Merci à monsieur François Léveillé pour son soutien en cartographie ainsi que pour ses conseils. Nous tenons également à souligner la contribution de madame Louise Brunet, agente de planification, de programmation et de recherche au sein de l'équipe Promotion de la santé physique et psychosociale, d'avoir alimenté par ses commentaires, son soutien et son expérience, l'ensemble du projet. Merci à madame Lucie Pelchat pour son travail de révision et de mise en page des documents. Merci également à messieurs Jacques Samson, Philippe Lessard et Yv Bonnier Viger pour leurs conseils et leurs commentaires intéressés.

INTRODUCTION

L'état de santé et de bien-être de la population est influencé par différents facteurs qui vont bien au-delà des soins curatifs et de la santé physique. Les conditions de vie et les environnements dans lesquels vivent les personnes jouent eux aussi un rôle important. Voilà pourquoi un intérêt doit être porté aux déterminants sociaux de la santé (le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, les réseaux de soutien, etc.), pour mieux cerner la prédisposition des personnes et des groupes à la maladie et aux problèmes sociaux de toutes sortes.

Le développement des communautés (Collectif d'auteurs, 2002) est un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan social, culturel, économique et environnemental¹. Il correspond à la mise en place et au renforcement au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale.

De nombreuses recherches démontrent que, de manière générale, plus une communauté est défavorisée, plus son état de santé et de bien-être est précaire. Mais qu'en est-il dans la région de la Chaudière-Appalaches? Peut-on raffiner nos connaissances des communautés locales afin de mieux intervenir en prévention auprès des populations et de soutenir le développement des communautés?

C'est ce que le projet exploratoire « Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir » vise, en traçant un portrait des communautés locales à l'aide d'informations démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires. Le portrait tente ainsi de mettre en lumière les inégalités sociales et de santé, c'est-à-dire les écarts observés entre les communautés locales quant à l'état général de santé et de bien-être.

En plus de bonifier la connaissance des communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches, le projet cherche à soutenir le développement des communautés en alimentant les discussions sur les dynamiques de coopération, d'entraide, de partenariat et de mobilisation des acteurs locaux et de la population.

1. Définition inspirée de David M. CHAVIS, cité dans COLLECTIF D'AUTEURS (2002).

« Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir » - Territoire de la MRC des Appalaches - Portrait

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ LOCALE?

Une communauté locale est un petit territoire d'appartenance, où les gens se rencontrent, se connaissent ou partagent certaines affinités. Il s'agit donc d'un « territoire vécu » relativement homogène au plan humain et géographique (Boisvert, 2007). Il peut également s'agir d'un territoire où les citoyens partagent des services (école, loisir, etc.), ont des projets communs (stratégies de développement, activités communautaires) ou encore ont un statut socioéconomique semblable.

En milieu davantage urbain, une communauté locale peut être un quartier, une paroisse, ou un secteur de la ville. En milieu davantage rural, il s'agit plutôt d'une municipalité (village), d'un secteur de municipalité ou encore de quelques municipalités réunies. Pour les fins du projet, une communauté locale compte environ de 1 500 à 3 500 habitants et ne compte idéalement pas moins de 1 000 habitants pour des raisons de validité statistique.

DÉMARCHE RÉGIONALE

Au printemps et à l'été 2007, une consultation auprès des centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région a été menée par l'équipe de la surveillance, de la recherche et de l'évaluation (SRE) de la Direction de santé publique et de l'évaluation (DSPE), pour mieux connaître leurs besoins, notamment en termes de produits statistiques sur l'état de santé et de bien-être de la population de Chaudière-Appalaches. Les représentants des CSSS ont alors mentionné qu'ils souhaitaient obtenir des données sur des territoires à la plus petite échelle possible, des données sur la défavorisation matérielle et sociale ainsi que des données sur les déterminants de la santé.

Dans les mois qui suivirent, la DSPE, en étroite collaboration avec les CSSS, a entrepris le présent projet pour avoir une lecture plus fine des réalités socioéconomiques et sociosanitaires de son territoire. Le projet est inspiré d'un projet-pilote développé par monsieur Réal Boisvert, chercheur affilié à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et à la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, avec l'appui du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

En Chaudière-Appalaches, le projet est piloté par un groupe de travail régional composé d'organismes communautaires des CSSS et de l'équipe de la DSPE. Des discussions ont lieu à chacune des étapes de planification, de mise en œuvre et d'évaluation, afin que le projet réponde le mieux possible aux besoins des CSSS.

DÉMARCHE NATIONALE

Au palier national, des échanges ont lieu et se poursuivront entre la DSPE de Chaudière-Appalaches et des Directions de santé publique d'autres régions du Québec qui ont entrepris ou entreprendront un projet similaire.

Ces travaux se poursuivront au cours des prochains mois, voire des années, afin de permettre un portrait plus large de la santé et du bien-être à une échelle aussi petite que les communautés locales. D'autres indicateurs pourront éventuellement être ajoutés, notamment concernant le potentiel de développement des communautés locales ou reflétant l'état de bien-être de différents groupes de la population.

Bien que les travaux provinciaux soient toujours en cours, il est jugé pertinent, à cette étape, de présenter des indicateurs, certains de façon exploratoire, afin de répondre aux besoins des partenaires. Ces indicateurs sont riches d'informations et sont plus que susceptibles d'être éclairants sur des pistes d'actions dans les communautés locales.

L'IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La première étape du projet consiste à identifier les communautés locales en mettant à contribution les acteurs locaux impliqués dans le développement des communautés. Une vague de consultations a été entreprise à l'été 2008 dans la majorité des municipalités régionales de comté (MRC) de la région de la Chaudière-Appalaches ainsi que dans les territoires de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière. Les organisateurs communautaires ont invité une quinzaine d'acteurs locaux disponibles pour participer à l'exercice. Ils provenaient de différents secteurs d'activité tels les organismes communautaires, le milieu municipal, le milieu scolaire, les corps policiers, les organismes de développement ou étaient des citoyens impliqués dans leur milieu.

Au total, neuf rencontres ont réuni plus de 150 acteurs locaux. Pour procéder à l'exercice d'identification des communautés locales, des cartes illustrant les aires de diffusion ont été utilisées. Une aire de diffusion est la plus petite unité géographique, comptant habituellement de 400 à 700 habitants, pour laquelle les données du recensement de Statistique Canada sont disponibles. De manière consensuelle, les acteurs locaux ont identifié les communautés locales en regroupant deux aires de diffusion ou plus pour obtenir des communautés locales d'au moins 1 000 habitants. Chacune des communautés locales a ensuite été nommée par une appellation reconnue par les acteurs locaux. Au total, **200 communautés locales ont été identifiées** couvrant l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches.

VISÉES DU PROJET

L'**objectif** principal est de mieux connaître les communautés locales telles qu'elles existent dans la vie des citoyens et des acteurs locaux impliqués dans le développement des communautés de Chaudière-Appalaches. Le projet vise également à outiller les intervenants communautaires ainsi que les acteurs du milieu et à enrichir l'intervention. Les principaux **résultats attendus** sont : 1) l'obtention de portraits des communautés locales en fonction de leurs caractéristiques démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires; et 2) la constitution d'un réseau élargi d'acteurs locaux en provenance de différents secteurs, que ce soit le milieu municipal, communautaire, scolaire, gouvernemental ou autres qui pourront mieux cibler les interventions.

De meilleures connaissances des conditions socioéconomiques et de leurs conséquences sur la santé et le bien-être de la population des communautés locales pourront également alimenter les acteurs provenant de divers secteurs d'activité qui sont préoccupés par l'amélioration des conditions de vie des citoyens de Chaudière-Appalaches ainsi que par la réduction des inégalités sociales et de santé.

SUITES DU PROJET

L'intervention communautaire s'adresse à des collectivités. Elle s'appuie sur une connaissance globale d'une communauté. Elle permet de repérer et d'analyser les problématiques pour ainsi orienter les services offerts et développer les ressources du milieu. Enfin, elle vise la mobilisation des acteurs du milieu.

Le portrait statistique de chaque communauté locale se veut donc un soutien à une étape de consultation des acteurs locaux et des citoyens visant à mieux connaître le potentiel de développement de la communauté en question, en identifiant les éléments porteurs de potentiel au plan des individus, communautaire, environnemental et collectif. Au moyen d'un outil de mobilisation (fiche d'appréciation du potentiel de développement), les participants pourront donc s'exprimer sur la dynamique de leur communauté locale et sa capacité à mobiliser des acteurs locaux et des citoyens. Ces discussions pourront faire émerger ou bonifier des actions visant le développement de leur communauté locale et l'amélioration des conditions de vie au moyen d'une prise en charge par les citoyens.

Une évaluation régionale et provinciale du projet est en cours afin de montrer en quoi la démarche de caractérisation des communautés locales contribue au développement des communautés de la région de la Chaudière-Appalaches.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

LES COMMUNAUTÉS LOCALES, UNE VUE GÉNÉRALE

D'abord, une première carte (p. 15) présente la **délimitation géographique** des communautés locales du territoire de la MRC (Statistique Canada, 2006). Quelques agrandissements de certaines parties du territoire (zoom) viennent compléter l'information. Ainsi, le lecteur est en mesure de visualiser les délimitations géographiques des communautés locales du territoire.

Par la suite, une autre carte (p. 23) présente une **typologie exploratoire** des communautés locales établie à partir des indicateurs retenus. À partir du portrait socioéconomique (annexe 4, tableau 4.2) et du portrait de santé et de bien-être (annexe 4, tableau 4.3), des types de communautés locales sont distingués. Inspirés des travaux de Boisvert (2007, 2008) et adaptés en tenant compte de discussion avec les partenaires de la région voici les cinq types de communautés locales retenus en Chaudière-Appalaches :

- Les communautés locales vivant des problématiques
- Les communautés locales en situation de vulnérabilité
- Les communautés locales en équilibre (moyennes)
- Les communautés locales avantagées
- Les communautés locales très avantagées

Les communautés locales ont été classifiées afin que cette typologie exploratoire soit présentée aux acteurs locaux qui pourront commenter, nuancer et renchérir l'analyse par leurs connaissances des communautés locales. Le but de cette typologie et des données qui l'accompagnent est d'entamer un dialogue avec les acteurs locaux sur le développement des communautés, en se basant sur des constats statistiques rigoureux.

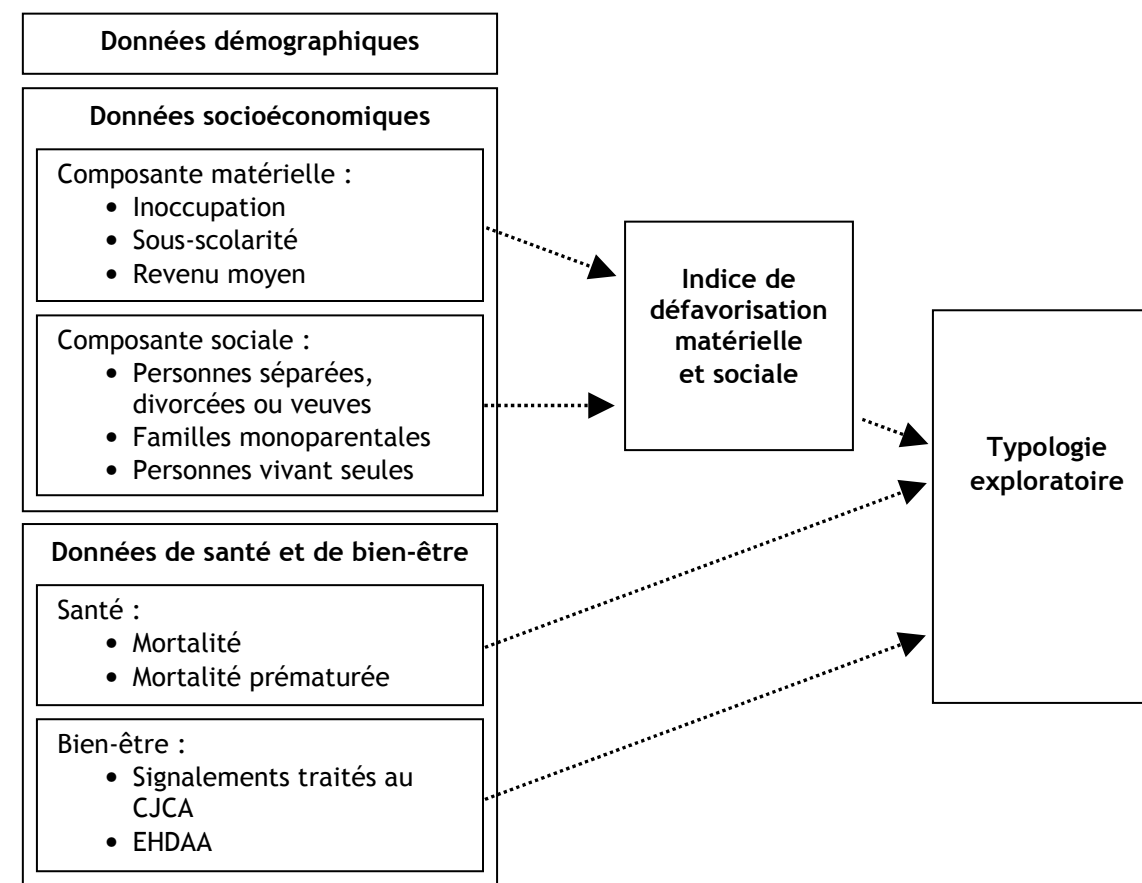
LES ANALYSES : UN APERÇU GLOBAL DU TERRITOIRE ET UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE CHAQUE COMMUNAUTÉ LOCALE DU TERRITOIRE

Pour débiter la section d'analyse, un texte intitulé « **Analyse globale** » (p. 25) renseigne sur les principales caractéristiques retenues des communautés locales de l'ensemble du territoire.

Chaque type de communautés locales est d'intérêt, de celles vivant des problématiques à celles dites très avantagée. Pour un développement des communautés, il importe de miser sur les forces de chacune pour en améliorer la santé et le bien-être. C'est pour cette raison que cette partie (p. 29) offre une **analyse détaillée**, sous forme de faits saillants, des **principales**

caractéristiques qui se démarquent pour chacune des communautés locales aux plans démographique, socioéconomique et sociosanitaire. Les communautés y sont regroupées selon la typologie exploratoire présentée. Il importe donc pour le lecteur de dépasser cette typologie en s'appropriant les indicateurs, afin de mieux comprendre les caractéristiques de chaque communauté locale.

La structure retenue pour cette partie « **Analyse détaillée** » est la même pour chacune des communautés. Le texte est divisé en trois sections : 1) les données démographiques, 2) les données socioéconomiques et 3) les données de santé et de bien-être.



La **première section** traite des **données démographiques** et fait référence au tableau 4.1 de l'annexe 4. Le portrait démographique vise à mieux connaître la population vivant dans la communauté locale. La population est-elle plutôt jeune ou plutôt âgée? Y a-t-il beaucoup de familles? La population a-t-elle augmenté ou diminué au cours des dernières années?

De plus, depuis plus de 10 ans, un **indice de défavorisation matérielle et sociale** a été élaboré par l'INSPQ, pour établir le niveau socioéconomique des individus (Pampalon et coll., 2004). Dans la **deuxième section**, cet indice est présenté à l'échelle des communautés locales. L'indice revêt deux composantes : la défavorisation matérielle et la défavorisation sociale. Ainsi, chaque communauté est caractérisée, allant de très favorisée (Q1) à très défavorisée (Q5), autant au plan matériel que social. Aussi, six indicateurs, qui sont détaillés au tableau 4.2 de l'annexe 4, ont été retenus pour constituer cet indice et permettre de caractériser chacune des communautés.

Pour la **troisième section**, bien que peu d'indicateurs soient disponibles à l'échelle des communautés locales pour apprécier l'**état de santé et de bien-être** de leur population et qu'aucun indice (du type de l'indice de défavorisation matérielle et sociale développé par l'INSPQ) ne soit créé, il est possible de recourir à des indicateurs pour une **mesure approximative** de l'état de santé et de bien-être. Pour la mesure approximative de l'état de santé, deux indicateurs de mortalité ont été retenus, soit le taux de mortalité toutes causes confondues et le taux de mortalité prématurée c'est-à-dire toutes causes confondues mais chez les moins de 75 ans. Pour ce qui est de la mesure approximative de l'état de bien-être de la communauté locale, sont utilisés les taux de signalements traités au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches (CJCA) et le taux d'élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) du réseau scolaire. Ces données sont détaillées au tableau 4.3 de l'annexe 4.

L'indice de défavorisation matérielle et sociale, et les indicateurs le composant, ainsi que les indicateurs de l'état de santé et de bien-être portent sur les 200 communautés locales. Ils ont été divisés en **quintiles**. Deux façons de faire s'imposent :

- 1) Pour chaque indice et indicateur, les communautés locales de la MRC ont été classées en quintiles, **en tenant compte de l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches**. Cette façon de faire situe chaque communauté par rapport à la région. Pour chaque communauté, l'analyse faisant référence à cette façon de distribuer en quintiles débute par « Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches ».
- 2) Pour chaque indice et indicateur, les communautés locales de la MRC ont été classées en quintiles, **en tenant compte de l'ensemble des communautés locales de la MRC**. Cette façon de faire situe chaque communauté par rapport à la MRC. Pour chaque communauté, l'analyse faisant référence à cette façon de distribuer en quintiles débute par « Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches ».

Cette distinction est apportée parce qu'il arrive qu'une communauté locale soit, par exemple, défavorisée lorsqu'on la compare à l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches et que le constat soit différent lorsqu'on la compare aux communautés locales d'un même territoire de MRC. La catégorisation en se basant sur les communautés locales de la région permet une appréciation régionale, alors que la catégorisation en se basant sur les communautés locales de la MRC permet davantage de discriminer les communautés entre elles à une plus petite échelle.

Il est à noter que, pour l'une ou l'autre des façons de catégoriser les communautés en quintiles, ceux-ci varient, selon les indicateurs et indices, de très favorisés (Q1) à très défavorisés (Q5), de très faibles (ou bas) (Q1) à très élevés (Q5), etc. Les légendes dans les cartes facilitent la compréhension.

LES ANNEXES

Afin d'alléger le corps du document, différentes informations ont été placées en annexes et apportent un complément d'information.

- **Annexe 1 : LES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES**

L'annexe 1 résume les considérations méthodologiques permettant d'éclairer le lecteur sur certains choix faits tout au cours du projet pour ainsi mieux comprendre la portée des informations contenues dans les tableaux, les cartes et le texte d'analyse.

- **Annexes 2 et 3 : LES CARTES THÉMATIQUES**

Afin de visualiser les informations, cinq indices ou indicateurs ont été cartographiés :

- Indice de défavorisation matérielle et sociale
- Mortalité
- Mortalité prématurée
- Signalements traités au CJCA
- EHDAA du réseau scolaire

L'**annexe 2** présente ces cinq cartes thématiques, pour lesquelles la catégorisation en quintiles est **basée sur l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches**.

L'**annexe 3** présente les cinq cartes sur les mêmes indicateurs et indices, mais pour lesquelles la catégorisation est **basée sur l'ensemble des communautés locales de la MRC**.

- **Annexe 4 : LES TABLEAUX**

À l'annexe 4, quatre tableaux de données permettent de mieux connaître les communautés locales de Chaudière-Appalaches. Ces tableaux regroupent l'information qui a permis d'écrire l'analyse et de réaliser les différentes cartes.

- Tableau 4.1 : Données démographiques
- Tableau 4.2 : Données socioéconomiques
- Tableau 4.3 : Données de santé et de bien-être
- Tableau 4.4 : Données brutes socioéconomiques et de santé

Chaque tableau est précédé d'une description des données présentées.

- **Annexe 5 : LES DONNÉES MESURANT APPROXIMATIVEMENT LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES**

Également, de manière exploratoire, un tableau et une carte complémentaires sont présentés. Ces données peuvent constituer des mesures approximatives du potentiel de développement des communautés locales et ne sont pas considérées dans les analyses contenues dans ce document. Ces indicateurs ont été proposés dans le modèle élaboré par Boisvert (2007) et pourront soutenir la discussion des acteurs locaux portant sur l'appréciation du potentiel des communautés locales.

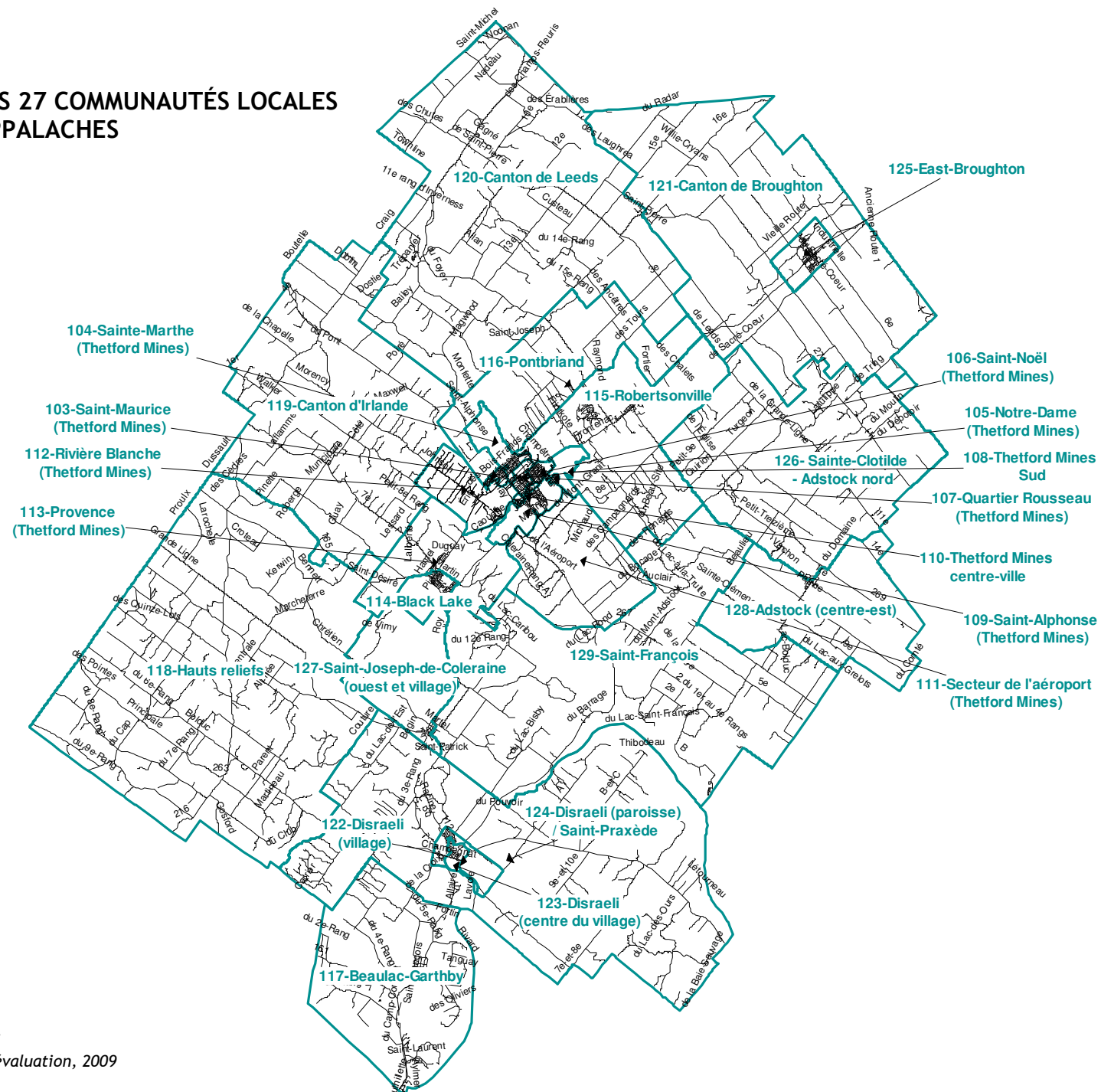
- Tableau 5 : Données mesurant approximativement le potentiel de développement des communautés locales
- Carte 5 : Estimation de la participation électorale pour les communautés locales (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

- **Annexe 6 : LES CARTES THÉMATIQUES DES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)**

L'annexe 6 présente les cinq cartes thématiques, pour lesquelles la catégorisation en quintiles est basée sur l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches.

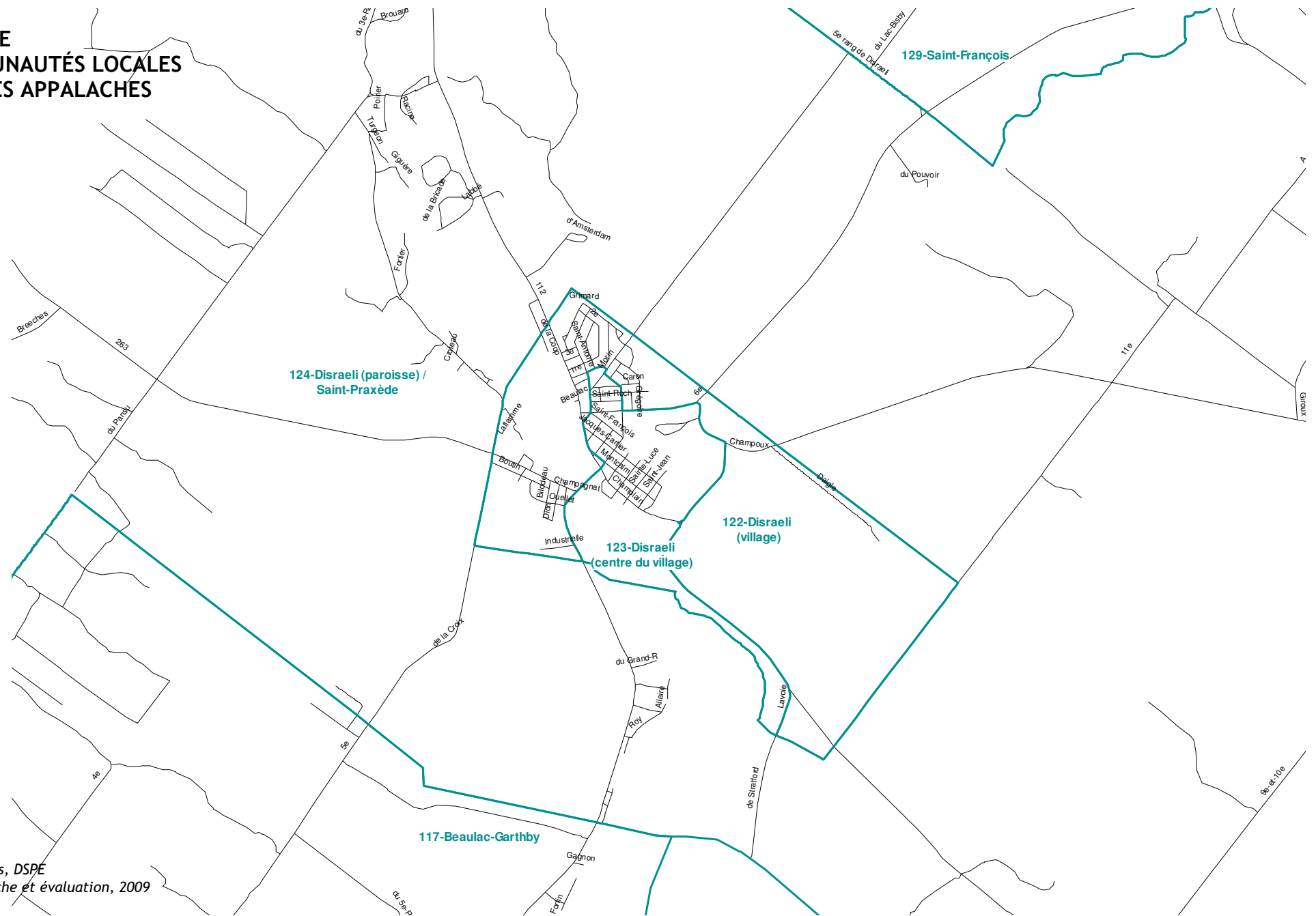
Il s'agit de la même catégorisation qu'à l'annexe 2. Toutefois la totalité de la région est présentée et non seulement les communautés locales du territoire.

DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES



Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE
ZOOM SUR CERTAINES COMMUNAUTÉS LOCALES
DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES
(zoom 1)**



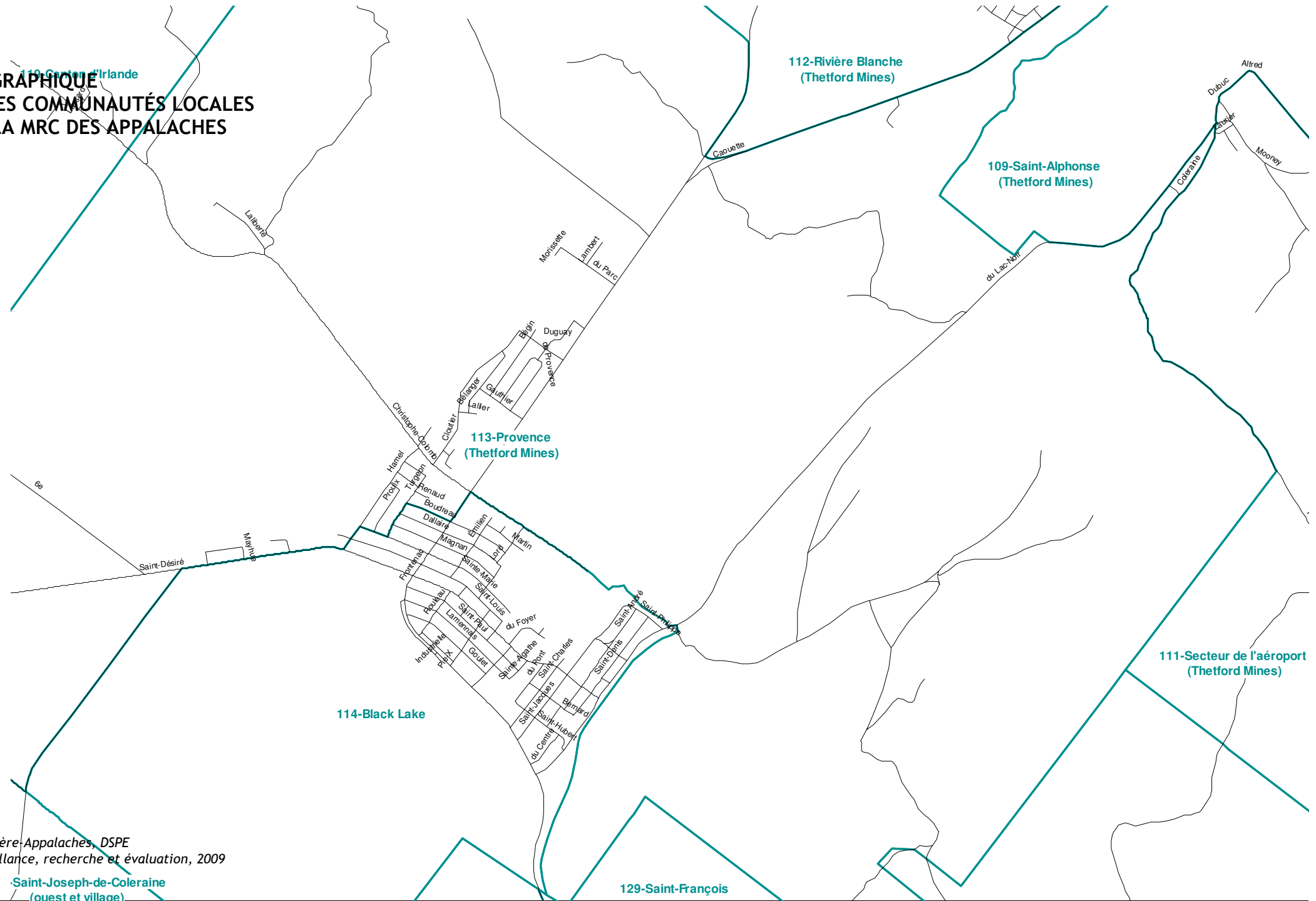
Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE
ZOOM SUR CERTAINES COMMUNAUTÉS LOCALES
DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES
(zoom 2)**



Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE
ZOOM SUR CERTAINES COMMUNAUTÉS LOCALES
DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES
(zoom 3)

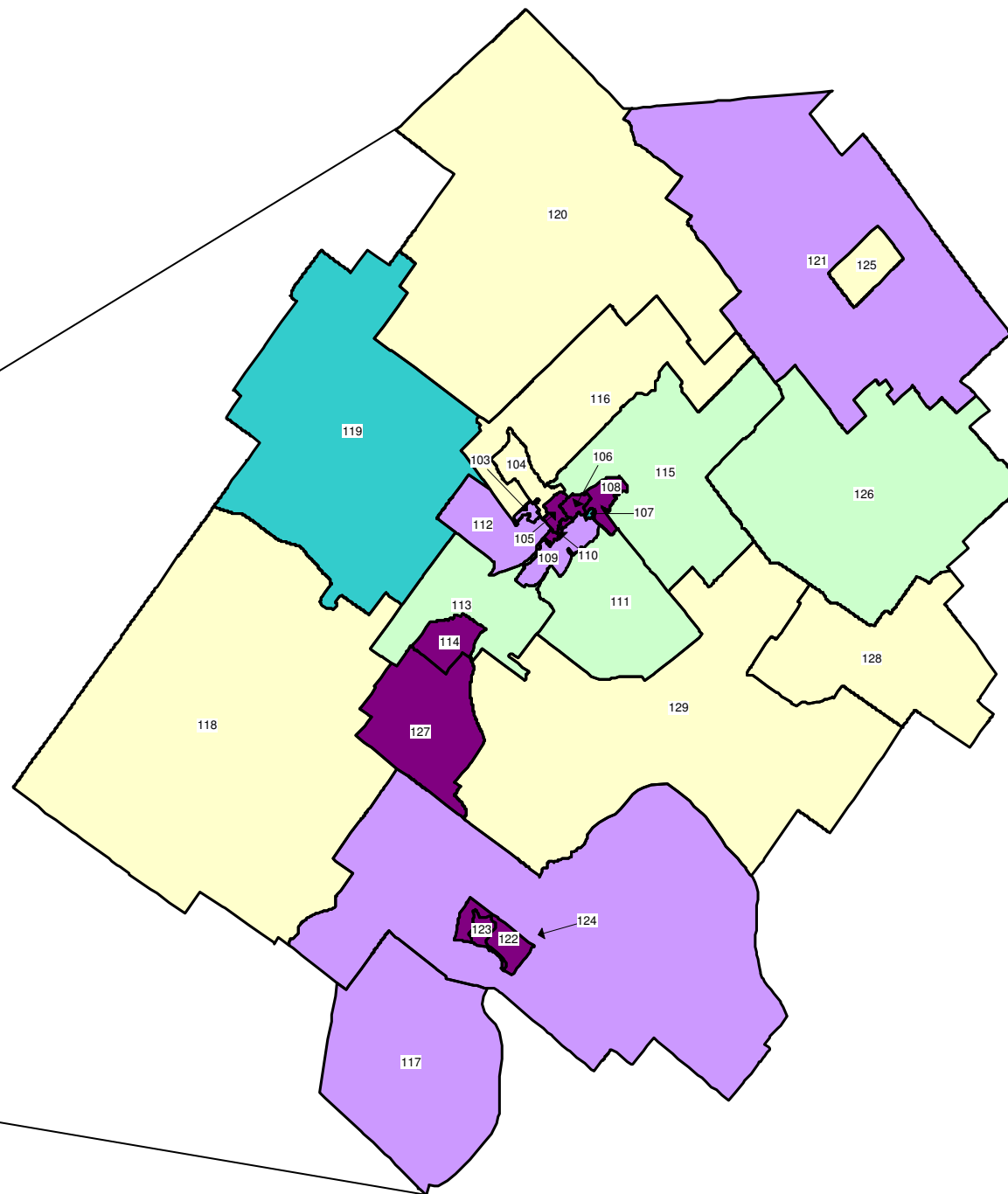


Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

Saint-Joseph-de-Coleraine
(ouest et village)

TYPLOGIE EXPLORATOIRE DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très avantage (Q1)	2	7,4
Avantage (Q2)	4	14,8
En équilibre (moyen) (Q3)	7	26,0
En situation de vulnérabilité (Q4)	6	22,2
Vivant des problématiques (Q5)	8	29,6



Sources : Compilation à partir de :
 Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ
 MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006
 Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
 Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
 Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
 Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

ANALYSE GLOBALE DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES

Au total, **43 390 personnes** habitent sur le territoire de la MRC des Appalaches.

À partir des 87 aires de diffusion issues du recensement de Statistique Canada, **27 communautés locales** ont été identifiées sur le territoire. La plus petite communauté compte 450 personnes et la plus grande, 2 760.

Parmi les 27 communautés locales de la MRC des Appalaches :

- **16 communautés locales sont en décroissance de population :**
 - Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103)
 - Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
 - Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
 - Quartier Rousseau (Thetford Mines) (#107)
 - Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
 - Thetford Mines centre-ville (#110)
 - Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112)
 - Provence (Thetford Mines) (#113)
 - Black Lake (#114)
 - Robertsonville (#115)
 - Pontbriand (#116)
 - Hauts reliefs (#118)
 - Canton de Leeds (#120)
 - Disraeli (village) (#122)
 - East-Broughton (#125)
 - Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127)
- **19 communautés locales affichent une proportion élevée de personnes âgées de 65 ans et plus :**
 - Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103)
 - Sainte-Marthe (Thetford Mines) (#104)
 - Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
 - Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
 - Thetford Mines Sud (#108)
 - Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
 - Thetford Mines centre-ville (#110)
 - Secteur de l'aéroport (Thetford Mines) (#111)

- Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112)
- Black Lake (#114)
- Robertsonville (#115)
- Beaulac / Garthby (#117)
- Canton de Broughton (#121)
- Disraeli (village) (#122)
- Disraeli (centre du village) (#123)
- East-Broughton (#125)
- Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127)
- Adstock (centre-est) (#128)
- Saint-François (#129)

Lorsque les 27 communautés locales sont comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches :

- **19 communautés locales sont considérées défavorisées ou très défavorisées matériellement :**
 - Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
 - Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
 - Thetford Mines Sud (#108)
 - Thetford Mines centre-ville (#110)
 - Secteur de l'aéroport (Thetford Mines) (#111)
 - Black Lake (#114)
 - Beaulac / Garthby (#117)
 - Hauts reliefs (#118)
 - Canton d'Irlande (#119)
 - Canton de Leeds (#120)
 - Canton de Broughton (#121)
 - Disraeli (village) (#122)
 - Disraeli (centre du village) (#123)
 - Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède (#124)
 - East-Broughton (#125)
 - Sainte-Clotilde / Adstock nord (#126)
 - Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127)
 - Adstock (centre-est) (#128)
 - Saint-François (#129)

- **11 communautés locales sont considérées défavorisées ou très défavorisées socialement :**

- Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103)
- Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
- Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
- Thetford Mines Sud (#108)
- Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
- Thetford Mines centre-ville (#110)
- Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112)
- Black Lake (#114)
- Disraeli (village) (#122)
- Disraeli (centre du village) (#123)
- Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127)

- **19 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes sans emploi :**

- Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103)
- Sainte-Marthe (Thetford Mines) (#104)
- Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
- Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
- Quartier Rousseau (Thetford Mines) (#107)
- Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
- Thetford Mines centre-ville (#110)
- Secteur de l'aéroport (Thetford Mines) (#111)
- Black Lake (#114)
- Robertsonville (#115)
- Pontbriand (#116)
- Beaulac /Garthby (#117)
- Hauts reliefs (#118)
- Canton de Broughton (#121)
- Disraeli (village) (#122)
- Disraeli (centre du village) (#123)
- Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède (#124)
- Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127)
- Saint-François (#129)

- **14 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes faiblement scolarisées :**

- Thetford Mines centre-ville (#110)
- Beaulac /Garthby (#117)

- Hauts reliefs (#118)
- Canton d'Irlande (#119)
- Canton de Leeds (#120)
- Canton de Broughton (#121)
- Disraeli (village) (#122)
- Disraeli (centre du village) (#123)
- Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède (#124)
- East-Broughton (#125)
- Sainte-Clotilde / Adstock nord (#126)
- Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127)
- Adstock (centre-est) (#128)
- Saint-François (#129)

- **20 communautés locales ont un revenu moyen qui est faible ou très faible :**

- Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103)
- Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
- Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
- Thetford Mines Sud (#108)
- Thetford Mines centre-ville (#110)
- Secteur de l'aéroport (Thetford Mines) (#111)
- Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112)
- Black Lake (#114)
- Beaulac /Garthby (#117)
- Hauts reliefs (#118)
- Canton d'Irlande (#119)
- Canton de Leeds (#120)
- Canton de Broughton (#121)
- Disraeli (village) (#122)
- Disraeli (centre du village) (#123)
- Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède (#124)
- East-Broughton (#125)
- Sainte-Clotilde / Adstock nord (#126)
- Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127)
- Adstock (centre-est) (#128)

- **14 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes vivant seules :**

- Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103)
- Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
- Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)

- Thetford Mines Sud (#108)
 - Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
 - Thetford Mines centre-ville (#110)
 - Secteur de l'aéroport (Thetford Mines) (#111)
 - Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112)
 - Black Lake (#114)
 - Robertsonville (#115)
 - Beaulac / Garthby (#117)
 - Disraeli (village) (#122)
 - Disraeli (centre du village) (#123)
 - Saint-François (#129)
- **10 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de familles monoparentales :**
 - Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103)
 - Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
 - Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
 - Thetford Mines Sud (#108)
 - Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
 - Thetford Mines centre-ville (#110)
 - Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112)
 - Black Lake (#114)
 - Disraeli (village) (#122)
 - Disraeli (centre du village) (#123)
- **9 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées :**
 - Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103)
 - Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
 - Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
 - Thetford Mines Sud (#108)
 - Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
 - Thetford Mines centre-ville (#110)
 - Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112)
 - Black Lake (#114)
 - Disraeli (centre du village) (#123)
- **15 communautés locales ont une mortalité élevée ou très élevée dans la population en général :**
 - Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
 - Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
 - Quartier Rousseau (Thetford Mines) (#107)
 - Thetford Mines Sud (#108)
 - Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
 - Thetford Mines centre-ville (#110)
 - Provence (Thetford Mines) (#113)
 - Black Lake (#114)
 - Pontbriand (#116)
 - Canton de Broughton (#121)
 - Disraeli (village) (#122)
 - Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède (#124)
 - East-Broughton (#125)
 - Sainte-Clotilde / Adstock nord (#126)
 - Adstock (centre-est) (#128)
- **16 communautés locales ont une mortalité élevée ou très élevée chez les moins de 75 ans :**
 - Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
 - Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
 - Quartier Rousseau (Thetford Mines) (#107)
 - Thetford Mines Sud (#108)
 - Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
 - Thetford Mines centre-ville (#110)
 - Secteur de l'aéroport (Thetford Mines) (#111)
 - Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112)
 - Provence (Thetford Mines) (#113)
 - Black Lake (#114)
 - Pontbriand (#116)
 - Beaulac / Garthby (#117)
 - Canton de Leeds (#120)
 - Disraeli (centre du village) (#123)
 - Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127)
 - Adstock (centre-est) (#128)

- **15 communautés locales obtiennent un taux élevé ou très élevé de signalements traités au CJCA :**
 - Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103)
 - Sainte-Marthe (Thetford Mines) (#104)
 - Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
 - Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
 - Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
 - Thetford Mines centre-ville (#110)
 - Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112)
 - Black Lake (#114)
 - Pontbriand (#116)
 - Canton de Leeds (#120)
 - Canton de Broughton (#121)
 - Disraeli (village) (#122)
 - Disraeli (centre du village) (#123)
 - Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède (#124)
 - Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127)

- **Les 27 communautés locales obtiennent un taux élevé ou très élevé d'EHDA.**

ANALYSE DÉTAILLÉE DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES : ASPECTS QUI SE DÉMARQUENT

À la suite de l'analyse des données contenues dans les tableaux (annexe 4), voici les **principales caractéristiques qui se démarquent** au sujet des communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches. En fonction des caractéristiques socioéconomiques et sociosanitaires, les communautés locales sont regroupées en différents types.

- Huit communautés locales **vivant des problématiques** :
 - Notre-Dame (Thetford Mines) (#105)
 - Saint-Noël (Thetford Mines) (#106)
 - Thetford Mines Sud (#108)
 - Thetford Mines centre-ville (#110)
 - Black Lake (#114)
 - Disraeli (village) (#122)
 - Disraeli (centre du village) (#123)
 - Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127)
- Six communautés locales **en situation de vulnérabilité** :
 - Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103)
 - Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109)
 - Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112)
 - Beaulac / Garthby (#117)
 - Canton de Broughton (#121)
 - Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède (#124)
- Sept communautés locales **en équilibre (moyennes)** :
 - Sainte-Marthe (Thetford Mines) (#104)
 - Pontbriand (#116)
 - Hauts reliefs (#118)
 - Canton de Leeds (#120)
 - East-Broughton (#125)
 - Adstock (centre-est) (#128)
 - Saint-François (#129)
- Quatre communautés locales **avantages** :
 - Secteur de l'aéroport (Thetford Mines) (#111)
 - Provence (Thetford Mines) (#113)
 - Robertsonville (#115)
 - Sainte-Clotilde / Adstock nord (#126)
- Deux communautés locales **très avantages** :
 - Quartier Rousseau (Thetford Mines) (#107)
 - Canton d'Irlande (#119)

COMMUNAUTÉS LOCALES VIVANT DES PROBLÉMATIQUES

Ce sont les communautés locales qui ont les besoins les plus criants et où des réflexions ou des actions par des acteurs de développement des communautés du territoire méritent d'être entreprises pour le développement de ces communautés locales. Elles vivent généralement une grande défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être importants. **Huit communautés locales** du territoire de la MRC des Appalaches semblent correspondre à ce profil.

Notre-Dame (Thetford Mines) (#105) :

- 2 550 personnes habitent dans cette communauté.
- 710 familles y résident.
- Cette communauté compte près d'une personne sur 4 (24,7 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 2,9 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches² (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est très défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très élevées de personnes vivant seules ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves. Aussi, la proportion de familles monoparentales est élevée.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité chez les moins de 75 ans et une mortalité élevée, dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et d'EHDAA.

2. La région de la Chaudière-Appalaches est composée de 136 municipalités, regroupées en 9 MRC (Beauce-Sartigan, Bellechasse, La Nouvelle-Beauce, Les Appalaches, Les Etchemins, L'Islet, Lotbinière, Montmagny et Robert-Cliche) ainsi que la ville de Lévis.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches³ (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est défavorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant des revenus moyens qui sont les plus bas. Sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est élevée.
- Cette communauté est, au plan social, très défavorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions très élevées de personnes vivant seules et de personnes séparées, divorcées ou veuves. Aussi, la proportion de familles monoparentales est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très forte mortalité est mesurée chez les moins de 75 ans ainsi qu'une forte mortalité, dans la population en général.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et dont les taux d'EHDAA sont élevés.

Saint-Noël (Thetford Mines) (#106) :

- 2 760 personnes habitent dans cette communauté.
- 800 familles y résident.
- Cette communauté compte près de 3 personnes sur 10 (28,6 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 5,3 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les plus bas revenus moyens et dont les proportions de personnes n'occupant pas un emploi sont élevées.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions élevées de personnes vivant seules, personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- Elle fait partie des communautés de la région ayant une très forte mortalité autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et d'EHDAA.

3. Le territoire de la MRC des Appalaches est composé de 19 municipalités et correspond au territoire du CSSS de la région de Thetford.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est « en équilibre » bien qu'elle fasse partie des communautés de la MRC ayant des revenus moyens qui sont bas.
- Cette communauté est, au plan social, défavorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions élevées de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très forte mortalité est à la fois mesurée dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA.

Thetford Mines Sud (#108) :

- 1 930 personnes habitent dans cette communauté.
- 470 familles y résident.
- Cette communauté compte plus d'une personne sur 4 (26,2 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un accroissement de sa population, soit 3,8 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant des revenus moyens qui sont bas.
- Au plan social, cette communauté est très défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très élevées de personnes vivant seules et de personnes séparées, divorcées ou veuves. Aussi, la proportion de familles monoparentales est élevée.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant des taux d'EHDAA élevés.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est favorisée car elle fait partie des communautés de la MRC dont les proportions de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi sont faibles.
- Cette communauté est, au plan social, très défavorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par une proportion très élevée de personnes

séparées, divorcées ou veuves. Aussi, les proportions de personnes vivant seules ainsi que de familles monoparentales sont élevées.

- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très forte mortalité est mesurée dans la population en général ainsi qu'une forte mortalité, chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus faibles taux d'EHDA et dont les taux de signalements traités au CJCA sont bas.

Thetford Mines centre-ville (#110) :

- 1 595 personnes habitent dans cette communauté.
- 345 familles y résident.
- Cette communauté compte plus d'une personne sur 4 (26,3 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 1,2 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est très défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très élevées de personnes vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et les plus hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi. Son revenu moyen est bas.
- Cette communauté est, au plan social, très défavorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions très élevées de personnes

vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.

- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très forte mortalité est mesurée chez les moins de 75 ans ainsi qu'une forte mortalité, dans la population en général.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et les plus hauts taux d'EHDA.

Black Lake (#114) :

- 2 635 personnes habitent dans cette communauté.
- 780 familles y résident.
- Cette communauté compte plus d'une personne sur 4 (26,6 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 3,7 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les plus bas revenus moyens et dont les proportions de personnes n'occupant pas un emploi sont élevées.
- Au plan social, cette communauté est très défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion très élevée de personnes vivant seules. Aussi, les proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves et de familles monoparentales sont élevées.
- Elle fait partie des communautés ayant une forte mortalité dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA et de hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est dite « en équilibre » bien qu'elle fasse partie des communautés de la MRC dont les proportions de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi sont faibles.
- Cette communauté est, au plan social, défavorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par une proportion très élevée de personnes vivant seules. Aussi, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est élevée.

- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une forte mortalité est mesurée chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA et de hauts taux d'EHDAA.

Disraeli (village) (#122) :

- 1 395 personnes habitent dans cette communauté.
- 430 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 5 (19,4 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 5,1 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisque, parmi les communautés de la région, elle est considérée comme ayant des proportions élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée. Par rapport à d'autres communautés de la région, ses proportions de familles monoparentales et de personnes vivant seules sont élevées. Par contre, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves y est faible.
- Cette communauté fait partie des communautés de la région ayant une forte mortalité dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et les plus hauts taux d'EHDAA.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est favorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant un revenu moyen qui est élevé.
- Cette communauté est, au plan social, dite « en équilibre ». Par rapport à d'autres communautés de la MRC, sa proportion de familles monoparentales est très élevée et de personnes vivant seules, élevée. Par contre, sa proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est faible.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une forte mortalité est mesurée dans la population en général. Cependant, la mortalité chez les moins de 75 ans est faible.

- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et les plus hauts taux d'EHDAA.

Disraeli (centre du village) (#123) :

- 1 170 personnes habitent dans cette communauté.
- 315 familles y résident.
- Cette communauté compte près du tiers des résidents (31,6 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un léger accroissement de sa population, soit 0,4 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est très défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très élevées de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales. Aussi, la proportion de personnes vivant seules est élevée.
- Cette communauté fait partie des communautés ayant une très forte mortalité chez les moins de 75 ans mais le taux de mortalité est faible dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA et de hauts taux d'EHDAA.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi. Son revenu moyen est parmi les plus bas.
- Cette communauté est, au plan social, très défavorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions très élevées de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales. Aussi, la proportion de personnes vivant seules est relativement élevée.

- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une faible mortalité est mesurée dans la population en général. Cependant, la mortalité chez les moins de 75 ans est forte.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA et de hauts taux d'EHDAA.

Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village) (#127) :

- 1 070 personnes habitent dans cette communauté.
- 340 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 6 (16,8 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 4,5 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée bien que, par rapport à d'autres communautés de la région, la proportion de personnes vivant seules y est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une faible mortalité dans la population en général et une forte mortalité chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux d'EHDAA et de signalements traités au CJCA.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi. Son revenu moyen est parmi les plus bas.
- Cette communauté est, au plan social, en équilibre. Par rapport à d'autres communautés de la MRC, sa proportion de personnes vivant seules y est toutefois très faible.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très faible mortalité est mesurée dans la population en général.

- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus hauts taux d'EHDAA et dont les taux de signalements traités au CJCA sont élevés.

COMMUNAUTÉS LOCALES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Ce sont les communautés locales qui vivent un certain niveau de défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être relativement importants. Les communautés locales en situation de vulnérabilité risquent de voir leur situation s'aggraver si aucune réflexion ou action n'est entreprise par des acteurs de développement des communautés dans le territoire. Voici les **six communautés locales** qui semblent correspondre à ce profil dans le territoire de la MRC des Appalaches.

Saint-Maurice (Thetford Mines) (#103) :

- 1 835 personnes habitent dans cette communauté.
- 530 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 5 (20,7 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 5,7 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est dite « en équilibre » au plan matériel bien qu'elle se situe parmi les communautés de la région dont les proportions de personnes ayant une faible scolarité sont faibles. Par contre, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est élevée et son revenu moyen est haut.
- Au plan social, cette communauté est très défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très élevées de personnes vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- Elle fait partie des communautés ayant une faible mortalité dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux d'EHDAA et dont les taux de signalements traités au CJCA sont élevés.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est favorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus faibles de personnes de faible scolarité. De plus, son revenu moyen est haut.
- Cette communauté est, au plan social, très défavorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions très élevées de personnes vivant seules ainsi que de familles monoparentales. Aussi, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une faible mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus hauts taux d'EHDAA.

Saint-Alphonse (Thetford Mines) (#109) :

- 2 555 personnes habitent dans cette communauté.
- 745 familles y résident.
- Cette communauté compte près d'une personne sur 4 (24,1 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 1,5 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est favorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région dont les proportions de personnes ayant une faible scolarité sont faibles et dont les revenus moyens sont hauts. Par contre, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est très élevée.
- Au plan social, cette communauté est très défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très élevées de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de personnes vivant seules. Aussi, la proportion de familles monoparentales est élevée.
- Elle fait partie des communautés de la région ayant une forte mortalité dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la région, parmi celles ayant les plus hauts taux d'EHDAA et dont les taux de signalements traités au CJCA sont élevés.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très favorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus faibles de personnes de faible scolarité et dont les revenus moyens sont parmi les plus hauts. Par contre, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est élevée.
- Cette communauté est, au plan social, défavorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions très élevées de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales. Aussi, la proportion de personnes vivant seules est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, elle ne se démarque pas quant à la mortalité dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de faibles taux d'EHDAA.

Rivière Blanche (Thetford Mines) (#112) :

- 1 255 personnes habitent dans cette communauté.
- 350 familles y résident.
- Cette communauté compte plus d'une personne sur 5 (22,3 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 3,5 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est dite « en équilibre » au plan matériel. Elle se situe parmi les communautés de la région ayant des proportions faibles de personnes n'occupant pas un emploi. Toutefois, son revenu moyen est bas.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très élevées de personnes séparées, divorcées ou veuves. Ses proportions de personnes vivant seules et de familles monoparentales sont élevées.
- Cette communauté fait partie des communautés ayant une forte mortalité chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux d'EHDAA et son taux de signalements traités au CJCA est élevé.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très favorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus faibles de personnes n'occupant pas un emploi. De plus, son revenu moyen est haut.
- Cette communauté est, au plan social, dite « en équilibre » bien qu'elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions élevées de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une faible mortalité est mesurée dans la population en général. Cependant, la mortalité chez les moins de 75 ans est forte.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus hauts taux d'EHDAA et dont les taux de signalements traités au CJCA sont élevés.

Beaulac / Garthby (#117) :

- 900 personnes habitent dans cette communauté.
- 295 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 5 (20,6 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un accroissement de sa population, soit 10,4 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi et ayant les revenus les plus bas. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée.
- Au plan social, cette communauté est en équilibre. Toutefois, elle se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion très faible de familles monoparentales et par une proportion faible de personnes séparées, divorcées ou veuves. Par contre, sa proportion de personnes vivant seules est élevée.
- Cette communauté fait partie des communautés ayant une très forte mortalité chez les moins de 75 ans mais le taux de mortalité est faible dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de faibles taux de signalements traités au CJCA. Par contre, comparativement aux autres communautés de la région, son taux d'EHDAA est très élevé.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi et ayant les revenus les plus bas. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée.
- Cette communauté est, au plan social, considérée comme en équilibre. Par rapport à d'autres communautés de la MRC, ses proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales y sont faibles et sa proportion de personnes vivant seules est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une faible mortalité est mesurée dans la population en général et une très forte mortalité, chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de faibles taux de signalements traités au CJCA. Par contre, comparativement aux autres communautés de la MRC, son taux d'EHDAA est élevé.

Canton de Broughton (#121) :

- 1 010 personnes habitent dans cette communauté.
- 315 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 6 (16,8 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un accroissement de sa population, soit 3,1 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les revenus moyens les plus bas. Ses proportions de personnes n'occupant pas un emploi et ayant une faible scolarité sont élevées.
- Au plan social, cette communauté est très favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par de très faibles proportions de personnes vivant seules ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves. Sa proportion de familles monoparentales est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une forte mortalité dans la population en général.
- Elle est, parmi les communautés de la région, de celles avec les taux d'EHDAA les plus élevés. Son taux de signalements traités au CJCA est élevé.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et dont les revenus moyens sont parmi les plus bas.
- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par de très faibles proportions de personnes vivant seules ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une faible mortalité est mesurée chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de faibles taux d'EHDA.

Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède (#124) :

- 1 480 personnes habitent dans cette communauté.
- 480 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où près d'une personne sur 5 (18,6 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu un accroissement de sa population, soit 10,4 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi et ayant les revenus les plus bas. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée.
- Au plan social, cette communauté est favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par de faibles proportions de personnes vivant seules, de familles monoparentales ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves.
- Cette communauté fait partie des communautés ayant une très forte mortalité dans la population en général mais le taux de mortalité chez les moins de 75 ans est faible.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA et de hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi.
- Cette communauté est, au plan social, favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions très faibles de personnes vivant seules ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves. Aussi, la proportion de familles monoparentales est faible.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très forte mortalité est mesurée dans la population en général. Par contre, la mortalité chez les moins de 75 ans est très faible.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA et de hauts taux d'EHDA.

COMMUNAUTÉS LOCALES EN ÉQUILIBRE (MOYENNES)

Ce sont des communautés locales en équilibre, ayant généralement une situation socioéconomique moyenne et un état de santé et de bien-être moyen. Certaines caractéristiques favorables sont parfois contrebalancées par des caractéristiques défavorables. Des réflexions ou des actions sont à entreprendre par des acteurs de développement des communautés dans le territoire pour poursuivre le développement de ces communautés locales. **Sept communautés locales** semblent correspondre à ce profil dans le territoire de la MRC des Appalaches.

Sainte-Marthe (Thetford Mines) (#104) :

- 2 405 personnes habitent dans cette communauté.
- 760 familles y résident.
- Cette communauté compte plus d'une personne sur 5 (22,7 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un accroissement de sa population, soit 5,3 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est en équilibre au plan matériel bien qu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus faibles de personnes ayant une faible scolarité. De plus, son revenu moyen est haut. Par contre, sa

proportion de personnes n'occupant pas un emploi est très élevée comparativement aux autres communautés de la région.

- Au plan social, cette communauté est favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une très faible proportion de familles monoparentales. Aussi, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une faible mortalité dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les taux d'EHDA les plus élevés. Le taux de signalements traités au CJCA est élevé.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très favorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus faibles de personnes de faible scolarité et dont les revenus moyens sont parmi les plus hauts. Par contre, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est élevée.
- Cette communauté est, au plan social, favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par de faibles proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves, de personnes vivant seules ainsi que de familles monoparentales.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très faible mortalité est mesurée dans la population en général ainsi qu'une faible mortalité chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de très faibles taux d'EHDA.

Pontbriand (#116) :

- 1 085 personnes habitent dans cette communauté.
- 355 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où environ une personne sur 5 (18,9 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 3,1 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est dite « en équilibre » au plan matériel. Cependant, elle se démarque quant à la proportion de personnes n'occupant pas un emploi qui est élevée.

- Au plan social, cette communauté est très favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très faibles de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales. Sa proportion de personnes vivant seules est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une forte mortalité dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et de hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est favorisée car elle fait partie des communautés de la MRC dont les revenus moyens sont hauts. Ses proportions de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi sont faibles.
- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par de très faibles proportions de personnes vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une forte mortalité est mesurée dans la population en général.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA et de hauts taux d'EHDA.

Hauts reliefs (#118) :

- 1 315 personnes habitent dans cette communauté.
- 395 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où près d'une personne sur 4 (24,3 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 5,7 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et dont les revenus moyens sont les plus bas. Sa proportion des personnes n'occupant pas un emploi est élevée.
- Au plan social, cette communauté est très favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une très faible proportion de familles

monoparentales. Ses proportions de personnes vivant seules et de personnes séparées, divorcées ou veuves sont faibles.

- Elle fait partie des communautés ayant une faible mortalité dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant des taux d'EHDAA élevés. Son taux de signalements traités au CJCA est bas.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et dont les revenus moyens sont parmi les plus bas.
- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par de très faibles proportions de personnes vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une faible mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus faibles taux d'EHDAA et dont les taux de signalements traités au CJCA sont bas.

Canton de Leeds (#120) :

- 1 510 personnes habitent dans cette communauté.
- 430 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où environ une personne sur 5 (20,9 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 3,5 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les revenus moyens les plus bas. Elle est également considérée comme ayant une proportion élevée de personnes de faible scolarité.
- Au plan social, cette communauté est favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par de faibles proportions de personnes vivant seules ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves.

- Elle fait partie des communautés de la région ayant une faible mortalité chez les moins de 75 ans.
- Elle est, parmi les communautés de la région, de celles avec les taux d'EHDAA les plus élevés. Son taux de signalements traités au CJCA est élevé.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est dite « en équilibre ». Parmi les communautés de la MRC, sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée. Elle fait toutefois partie des communautés de la MRC ayant les plus faibles proportions de personnes n'occupant pas un emploi.
- Cette communauté est, au plan social, favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par de faibles proportions de personnes vivant seules ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une faible mortalité est mesurée dans la population en général.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de faibles taux d'EHDAA.

East-Broughton (#125) :

- 2 350 personnes habitent dans cette communauté.
- 685 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 5 (20,6 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 0,6 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les revenus moyens les plus bas. Elle est également considérée comme ayant une proportion élevée de personnes de faible scolarité.
- Au plan social, cette communauté est favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion très faible de familles monoparentales.
- Cette communauté fait partie des communautés ayant une forte mortalité dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de faibles taux de signalements traités au CJCA et son taux d'EHDAA est très élevé.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est défavorisée. Parmi les communautés de la région, sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée. Son revenu moyen est bas. Elle fait toutefois partie des communautés de la MRC ayant les plus faibles proportions de personnes n'occupant pas un emploi.
- Cette communauté est, au plan social, favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par une proportion très faible de familles monoparentales. Aussi, la proportion de personnes vivant seules est faible.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une forte mortalité est mesurée dans la population en général. Cependant, la mortalité chez les moins de 75 ans est faible.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus faibles taux de signalements traités au CJCA et dont les taux d'EHDAA sont bas.

Adstock (centre-est) (#128) :

- 905 personnes habitent dans cette communauté.
- 270 familles y résident.
- Cette communauté compte plus d'une personne sur 5 (22,1 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un léger accroissement de sa population, soit 1,1 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les revenus moyens les plus bas. Elle est également considérée comme ayant une proportion élevée de personnes de faible scolarité.
- Au plan social, cette communauté est très favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très faibles de personnes vivant seules, ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves. Sa proportion de familles monoparentales est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus faibles taux de signalements traités au CJCA. Par contre, comparativement aux autres communautés de la région, son taux d'EHDAA est très élevé.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est dite « en équilibre ». Parmi les communautés de la MRC, sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée. Elle fait toutefois partie des communautés de la MRC ayant les plus faibles proportions de personnes n'occupant pas un emploi.
- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions très faibles de personnes vivant seules, ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très forte mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus faibles taux de signalements traités au CJCA. Par contre, en comparaison, son taux d'EHDAA est très élevé.

Saint-François (#129) :

- 1 550 personnes habitent dans cette communauté.
- 480 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 6 (16,8 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un accroissement de sa population, soit 55,0 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi. Sa proportion de personnes ayant une faible scolarité est élevée. Toutefois, elle fait partie des communautés de la région ayant des revenus moyens qui sont élevés.
- Au plan social, cette communauté est considérée en équilibre. Par rapport aux autres communautés de la région, sa proportion de familles monoparentales est très faible. Toutefois, la proportion de personnes vivant seules y est élevée.
- Elle fait partie des communautés ayant une très faible mortalité autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les taux les plus élevés d'EHDAA.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est en équilibre. Elle fait partie des communautés de la MRC ayant les revenus moyens les plus élevés. Toutefois, sa proportion de personnes ayant une faible scolarité est élevée. Elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus faibles de personnes n'occupant pas un emploi.
- Cette communauté est, au plan social, en équilibre. Par rapport aux autres communautés de la MRC, sa proportion de familles monoparentales est très faible. Toutefois, la proportion de personnes vivant seules y est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très faible mortalité est à la fois mesurée dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de faibles taux de signalements traités au CJCA.

COMMUNAUTÉS LOCALES AVANTAGÉES

Ce sont les communautés locales habituellement enviables au plan socioéconomique et sociosanitaire, malgré que parfois, certaines caractéristiques soient à surveiller par les acteurs de développement des communautés de manière à pouvoir continuer de contribuer au bien-être dans le territoire. **Quatre communautés locales** semblent correspondre à ce profil dans le territoire de la MRC des Appalaches.

Secteur de l'aéroport (Thetford Mines) (#111) :

- 1 185 personnes habitent dans cette communauté.
- 345 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 6 (16,9 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un accroissement de sa population, soit 9,2 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant des revenus moyens qui sont bas et dont les proportions de personnes n'occupant pas un emploi sont élevées.
- Au plan social, cette communauté est favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion très faible de familles

monoparentales et par une proportion faible de personnes séparées, divorcées ou veuves. Par contre, sa proportion de personnes vivant seules est élevée.

- Elle fait partie des communautés ayant une forte mortalité chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de faibles taux de signalements traités au CJCA. Son taux d'EHDA est très élevé.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est favorisée car elle fait partie des communautés de la MRC dont les revenus moyens sont hauts. Sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est faible.
- Cette communauté est, au plan social, favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par de faibles proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une faible mortalité est mesurée dans la population en général.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant de faibles taux de signalements traités au CJCA et de faibles taux d'EHDA.

Provence (Thetford Mines) (#113) :

- 1 445 personnes habitent dans cette communauté.
- 430 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où environ une personne sur 5 (20,4 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 5,6 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est favorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant des proportions les plus faibles de personnes n'occupant pas un emploi. De plus, sa proportion de personnes ayant une faible scolarité est faible.
- Au plan social, cette communauté est très favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très faibles de personnes vivant seules et de familles monoparentales. Aussi, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité dans la population en général et chez les moins de 75 ans.

- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus faibles taux de signalements traités au CJCA et des taux d'EHDAAs élevés.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très favorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus faibles de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi. De plus, son revenu moyen est haut.
- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par une très faible proportion de personnes vivant seules. Aussi, les proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales sont faibles.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très forte mortalité est mesurée dans la population en général ainsi qu'une forte mortalité, chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus faibles taux de signalements traités au CJCA et les plus faibles taux d'EHDAAs.

Robertsonville (#115) :

- 2 630 personnes habitent dans cette communauté.
- 795 familles y résident.
- Cette communauté compte près d'une personne sur 6 (15,0 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 2,4 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est en équilibre au plan matériel. Elle ne se démarque pas quant à la scolarité ou le revenu moyen de sa population. Toutefois, elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi.
- Au plan social, cette communauté est en équilibre. Toutefois, sa proportion de personnes vivant seules est élevée et sa proportion de familles monoparentales est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une très faible mortalité dans la population en général et une faible mortalité chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus bas taux de signalements traités au CJCA. Son taux d'EHDAAs est très élevé.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est favorisée. Elle fait partie des communautés de la MRC dont les revenus moyens sont les plus hauts et dont les proportions de personnes ayant une faible scolarité sont faibles. Par contre, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est élevée.
- Cette communauté est, au plan social, considérée en équilibre. Elle n'y est ni favorisée, ni défavorisée.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très faible mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus bas taux de signalements traités au CJCA.

Sainte-Clotilde / Adstock nord (#126) :

- 1 145 personnes habitent dans cette communauté.
- 325 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où plus d'une personne sur 5 (22,3 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu un accroissement de sa population, soit 6,0 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et dont les revenus moyens sont parmi les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est très favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une très faible proportion de familles monoparentales. Aussi, les proportions de personnes vivant seules et de personnes séparées, divorcées ou veuves sont faibles.
- Elle fait partie des communautés ayant une très faible mortalité chez les moins de 75 ans et une forte mortalité dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de faibles taux de signalements traités au CJCA. Son taux d'EHDAAs est élevé.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est défavorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité. Son revenu moyen est bas. Elle fait toutefois partie des

communautés de la MRC ayant de faibles proportions de personnes n'occupant pas un emploi.

- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par de très faibles proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales. Aussi, la proportion de personnes vivant seules est faible.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très faible mortalité est mesurée chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus faibles taux de signalements traités au CJCA et les plus faibles taux d'EHDA.

COMMUNAUTÉS LOCALES TRÈS AVANTAGÉES

Ce sont les communautés locales qui ont souvent une situation socioéconomique et sociosanitaire des plus enviables et qui peuvent contribuer au développement local du territoire et ainsi, à son bien-être. **Deux communautés locales** semblent correspondre à ce profil dans le territoire de la MRC des Appalaches.

Quartier Rousseau (Thetford Mines) (#107) :

- 450 personnes habitent dans cette communauté.
- 150 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où environ une personne sur 5 (20,0 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 11,8 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est favorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus faibles de personnes ayant une faible scolarité. De plus, son revenu moyen est haut. Par contre, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est très élevée comparativement aux autres communautés de la région.
- Au plan social, cette communauté est très favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par de très faibles proportions de personnes vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.

- Elle fait partie des communautés ayant une forte mortalité à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les taux d'EHDA plus élevés. Aussi, vu le nombre relativement faible de signalements traités au CJCA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier la situation vécue dans la communauté comparativement aux autres communautés de la région.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très favorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les proportions les plus faibles de personnes de faible scolarité et dont les revenus moyens sont parmi les plus hauts. Par contre, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est très élevée.
- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions très faibles de personnes vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, elle fait partie des communautés qui ne se démarquent pas quant à la mortalité, autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant un faible taux d'EHDA. Aussi, vu le nombre relativement faible de signalements traités au CJCA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier la situation vécue dans la communauté comparativement aux autres communautés de la MRC.

Canton d'Irlande (#119) :

- 1 275 personnes habitent dans cette communauté.
- 375 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où plus d'une personne sur 5 (22,0 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu un accroissement de sa population, soit 3,2 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les revenus moyens les plus bas. Elle est également considérée comme ayant une proportion élevée de personnes de faible scolarité.
- Au plan social, cette communauté est très favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très faibles de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- Elle fait partie des communautés ayant une très faible mortalité autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant des taux d'EHDAA élevés. Son taux de signalements traités au CJCA est bas.

Lorsque comparée aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est défavorisée car elle fait partie des communautés de la MRC ayant les revenus moyens les plus bas. De plus, elle est vue comme ayant une proportion élevée de personnes de faible scolarité. Toutefois, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est très faible.
- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés de la MRC, par des proportions très faibles de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales. Aussi, la proportion de personnes vivant seules est faible.
- En comparaison avec les autres communautés de la MRC, une très faible mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés de la MRC, parmi celles ayant les plus faibles taux d'EHDAA et dont les taux de signalements traités au CJCA sont bas.

CONCLUSION

Ce portrait des communautés locales de la MRC repose sur le principe qu'une communauté locale est une entité relativement homogène. Sur cette base, Chaudière-Appalaches regroupe 200 communautés locales, donc 200 regroupements de citoyens ayant un même sentiment d'appartenance, se reconnaissant par des affinités semblables, étayant des projets communs ou encore, partageant des services collectivement. C'est ce qui a été convenu, au printemps 2008, par un large consensus d'acteurs locaux et de citoyens.

Ce portrait, ce résultat en soi, n'est toutefois qu'une étape d'un processus de mobilisation de citoyens et d'acteurs locaux, territoriaux et régionaux. L'élaboration de ce portrait a constitué en quelque sorte un prétexte à la mobilisation, que ce soit dès le début de l'aventure, par la promotion et l'appropriation du projet par différents partenaires, ou encore plus tard, par l'identification des communautés locales, par les démarches de choix et d'acquisitions des données, par la compréhension des calculs et des résultats. Une fois réalisé, il se veut maintenant un outil de connaissance pour tous. Il deviendra, osons l'espérer, un élan dans la poursuite de la mobilisation, guidant une étape d'appréciation du potentiel de développement de plusieurs communautés, et visant, ultimement, à mieux intervenir par des actions existantes bonifiées ou par la concrétisation de nouvelles actions, et ce, pour le développement des communautés.

Boisvert (2007, p. 47) suggère que « le développement des communautés est un mouvement, un processus, une suite continue de situations et de changements, voulus ou subis, qui touchent les individus selon que ces derniers vivent à tel endroit plutôt qu'à tel autre ». Ce portrait ne se veut donc qu'une petite partie de cette belle et riche initiative.

Des travaux ultérieurs, au palier local, territorial, régional et national viendront par conséquent enrichir ce portrait et l'ensemble de la démarche. De plus, la typologie proposée, issue de l'analyse d'un choix d'indicateurs, est véhiculée de façon exploratoire. Fort probablement utile, dans son état actuel, à la poursuite des travaux dans la région, elle sera d'une part commentée par les acteurs territoriaux et locaux ainsi que par les citoyens. D'autre part, comme les travaux provinciaux se poursuivent, il est logique de croire que cette typologie sera bonifiée notamment par les acteurs de la surveillance de l'état de santé et œuvrant en développement des communautés au Québec.

Ce projet, dans son ensemble, se caractérise par son aspect de transversalité dans différentes problématiques et par son applicabilité dans des milieux les plus diversifiés. Les outils élaborés dans le cadre de l'ensemble de la démarche (les tableaux, les cartes, l'analyse et la fiche d'appréciation du potentiel de développement des communautés) seront utiles aux intervenants et aux gestionnaires du réseau de la santé ainsi qu'à d'autres réseaux.

RÉFÉRENCES

- Boisvert, Réal. 2007. *Les indicateurs de développement des communautés : Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance, rapport général*. Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 64 p.
- Boisvert, Réal. 2008. *Les indicateurs de développement des communautés : Transfert des connaissances et expérimentation de la fiche d'appréciation du potentiel des communautés, compte rendu détaillé*. Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 41 p.
- Chiang, Chin Long. 1961 « Standard Error of the Age-Adjusted Death Rate ». *Vital Statistics Special Reports*, vol. 47, n° 9, p. 273-285. National Office of Vital Statistics. Washington : Public Health Service.
- Collectif d'auteurs. 2002. *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Québec : Institut national de santé publique du Québec, 50 p.
- Muecke, Christine, Denis Hamel, Clermont Bouchard, Jérôme Martinez, Robert Pampalon et Robert Choinière. 2005. *Doit-on utiliser la standardisation directe ou indirecte dans l'analyse de la mortalité à l'échelle des petites unités géographiques?*. Institut national de santé publique du Québec, 14 p.
- Pampalon, Robert, Denis Hamel et Guy Raymond. 2004. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec; mise à jour 2001*. Institut national de santé publique du Québec, 11 p.
- Statistique Canada. 2006. *Fichier des limites*. (Compilation personnalisée pour les communautés locales).

ANNEXE 1 LES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

ANNEXE 1 : LES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

L'IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Pour procéder à l'identification des communautés locales, le territoire de Chaudière-Appalaches a été cartographié et présenté, par MRC ou municipalité, à plusieurs acteurs locaux.

La délimitation des aires de diffusion utilisées par Statistique Canada lors du recensement 2006 a été retenue comme base à l'identification des communautés locales. Les aires de diffusion constituent la plus petite unité géographique pour laquelle les données du recensement sont disponibles. Pour des raisons de validité statistique, une communauté locale ne compte idéalement pas moins de 1 000 habitants. Des regroupements d'aires de diffusion ont donc été nécessaires, pouvant aller jusqu'à correspondre à des regroupements, en totalité ou en partie, de municipalités de petites tailles. Ces regroupements peuvent constituer, dans certains cas, une limite importante à l'utilisation des données.

Considérant que le présent portrait regroupe plusieurs données issues du recensement, il apparaissait pertinent de retenir ce découpage et d'en accepter les limites méthodologiques. Puisque le souhait est que les communautés locales reflètent un certain sentiment d'appartenance ou un territoire relativement homogène au plan humain et géographique, il aurait cependant été souhaitable, à plusieurs reprises, de scinder des aires de diffusion en deux. Considérant la difficulté d'obtenir des données pour des aires de diffusion fractionnées, considérant également les limites dans la fiabilité de ces dernières, le découpage en communautés a été réalisé à partir des aires de diffusion de manière intégrale.

LA TYPOLOGIE

Les 200 communautés locales ont été classifiées afin que cette **typologie exploratoire** soit éclairante aux acteurs locaux qui, à la lumière de leurs connaissances respectives des communautés locales, renchéiront l'analyse. Pour ce portrait, cinq types de communautés ont été retenus dans la région de la Chaudière-Appalaches :

- **Les communautés locales vivant des problématiques** : Elles font face à de grands défis et ont les besoins les plus criants. Dans ces communautés locales, des réflexions ou des actions par des acteurs de développement des communautés du territoire méritent d'être entreprises pour leur développement. Elles vivent généralement une grande défavorisation matérielle et sociale et des problèmes de santé et de bien-être importants.

- **Les communautés locales en situation de vulnérabilité** : Elles vivent un certain niveau de défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être relativement importants. Les communautés locales en situation de vulnérabilité risquent de voir leur situation s'aggraver si aucune réflexion ou action n'est entreprise par des acteurs de développement des communautés dans le territoire.
- **Les communautés locales en équilibre (moyennes)** : Ce sont des communautés locales en équilibre, ayant généralement une situation socioéconomique moyenne et un état de santé et de bien-être moyen. Certaines caractéristiques favorables sont parfois contrebalancées par des caractéristiques défavorables. Des réflexions ou des actions sont à entreprendre par des acteurs de développement des communautés dans le territoire pour poursuivre le développement de ces communautés locales.
- **Les communautés locales avantagées** : Elles ont habituellement une situation enviable au plan socioéconomique et sociosanitaire, malgré que parfois, certaines caractéristiques demeurent préoccupantes et sont à surveiller par les acteurs de développement des communautés de manière à pouvoir continuer de contribuer au bien-être dans le territoire.
- **Les communautés locales très avantagées** : Elles ont souvent une situation socioéconomique et sociosanitaire des plus enviables et peuvent contribuer au développement local du territoire et ainsi, à son bien-être.

Cette typologie exploratoire est bâtie à partir des données socioéconomiques, de santé et de bien-être sélectionnés. Chacun des quatre indicateurs de santé et de bien-être ont été normalisés⁴ pour les rendre comparables, puis répartis en quintiles par rapport à l'ensemble des communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches. C'est à partir de cette répartition en quintiles que sont possible une « cote santé » et une « cote bien-être » temporaire (non présentées dans le document) et qui sont analysées en relation avec les composantes matérielles et sociales (également en quintiles) de l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Les données démographiques retenues sont :

- la population totale et selon le sexe
- la population 15 ans et plus, selon le sexe

4. Les deux indicateurs de santé ont d'abord été ajustés selon l'âge et le sexe.

- le nombre de jeunes (0-17 ans) selon le sexe et la proportion
- le nombre de personnes âgées (65 ans et plus) selon le sexe et la proportion
- le nombre de familles
- le taux d'accroissement 2001-2006

Ces indicateurs sont expliqués à l'annexe 4, dans la section « Description du tableau 4.1 » et présentés au tableau 4.1. Ce sont les données démographiques brutes, en nombres et en proportions qui y sont présentées. De plus, les données sont décrites dans la section « Analyse détaillée », afin que le lecteur ait un aperçu le plus réel possible de la situation, telle qu'elle a été mentionnée au recensement par chaque citoyen.

La majeure partie des données démographiques provient du recensement 2006. Une totalisation spéciale, effectuée à partir de la délimitation des communautés locales, a été demandée à Statistique Canada pour le recensement 2006. Les effectifs de population du recensement 2001 ont été nécessaires pour calculer les taux d'accroissement (ainsi que pour le calcul des taux de mortalité). Bien que les aires de diffusion aient changé entre les deux derniers recensements, Statistique Canada a réussi une approximation fiable pour avoir une bonne comparaison entre les deux recensements.

LES DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES

Les données socioéconomiques retenues sont :

- la proportion d'inoccupation
- la proportion de personnes « sous-scolarisées »
- le revenu personnel moyen
- la proportion de personnes seules
- la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves
- la proportion de familles monoparentales

Ces indicateurs sont expliqués à l'annexe 4, dans la section « Description du tableau 4.2 » et présentés au tableau 4.2. Ce sont les données socioéconomiques ajustées selon l'âge et le sexe (sauf « familles monoparentales ») qui y sont présentées et décrites dans la section « Analyse détaillée ». Les six indicateurs « bruts » sont présentés au tableau 4.4 de l'annexe 4 et représentent la situation la plus réelle possible, telle qu'elle a été mentionnée au recensement par chaque répondant.

Bien que non présenté, pour les fins de l'analyse, chacun des six indicateurs socioéconomiques a été séparé en quintiles. Chaque quintile (Q1 à Q5) compte 20 % de la population totale des communautés locales de Chaudière-Appalaches en 2006. Ces quintiles, dans ce cas-ci calculés à partir des proportions ajustées (sauf pour « familles monoparentales »), ont permis de soutenir l'analyse par une catégorisation comme suit :

Très faible ou très bas (Q1)
Faible ou bas (Q2)
En équilibre ou moyen (Q3)
Élevé ou haut (Q4)
Très élevé ou très haut (Q5)

Toutefois, l'indicateur de revenu suit une catégorisation qui pourrait être qualifiée d'inversée, allant du quintile Q1 « très élevé ou très haut » au quintile Q5 « très faible ou très bas ».

Les données socioéconomiques proviennent du recensement 2006. Il est à noter que, lors d'un recensement de la population, tous les résidents du Canada sont comptés et font partie des effectifs de population. Cependant, d'autres questions ne sont demandées qu'à un échantillon de la population. Seulement 20 % des Canadiens ont rempli un questionnaire détaillé leur demandant notamment leur revenu, leur état matrimonial, leur niveau de scolarité, etc. Les répondants à ce questionnaire détaillé sont choisis de manière aléatoire dans l'ensemble des aires de diffusion. Selon les estimations de Statistique Canada, il s'agit d'un échantillon assez grand pour que les données soient représentatives de l'ensemble de l'aire de diffusion. Les données socioéconomiques, qui sont utilisées dans ce document, sont donc des données échantillonnées ce qui peut constituer une certaine limite, difficile à estimer. De plus, afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis par Statistique Canada, les données ont fait l'objet d'un arrondissement aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de « 5 » et, dans certains cas, de « 10 ». Les données socioéconomiques doivent donc être interprétées avec une certaine prudence.

Chaque indicateur pris séparément est important pour comprendre chacune des communautés locales. Les six indicateurs socioéconomiques retenus correspondent aux composantes matérielle et sociale de l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Comme il est reconnu que la défavorisation matérielle et sociale mesurée par cet indice est associée à plusieurs problématiques de santé et de bien-être, il a été convenu de ne retenir que ces six indicateurs socioéconomiques.

- **La composante matérielle et la composante sociale :**

La **défavorisation matérielle** réfère à la défavorisation de biens et de commodités de la vie courante. À partir de proportions ajustées par âge et sexe, la combinaison des indicateurs « inoccupation, sous-scolarité et revenu » permet de distinguer cinq quintiles de défavorisation matérielle.

La **défavorisation sociale** réfère à la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté. À partir de proportions ajustées par âge et sexe (sauf pour « familles monoparentales »), la combinaison des indicateurs « personnes seules, personnes séparées, divorcées ou veuves et familles monoparentales » permet de distinguer cinq quintiles de défavorisation sociale.

Les cinq quintiles de défavorisation matérielle et de défavorisation sociale sont obtenus à partir de quintiles (Q1 à Q5) comptant chacun 20 % de la population totale de Chaudière-Appalaches. La « combinaison » des indicateurs constituant les deux composantes est effectuée à partir d'une analyse factorielle en composante principale et a été rendue possible grâce au soutien de l'INSPQ.

Aussi, comme certaines communautés locales comptent plus de jeunes ou d'aînés, plus d'hommes ou de femmes, chaque proportion est ajustée en fonction de l'âge et du sexe. Une proportion « brute », par exemple la sous-scolarité, pourrait être plus élevée dans une communauté locale parce qu'il y aurait proportionnellement plus de personnes âgées y vivant. **Le fait d'ajuster les proportions selon l'âge et le sexe permet une meilleure comparaison dans l'espace** (entre les communautés locales ou avec la région). Pour y arriver, la méthode standardisation directe (Muecke, 2005 et Chiang, 1961) a été privilégiée et la population des communautés locales de Chaudière-Appalaches en 2006 a été utilisée comme population de référence.

À l'image de chacun des indicateurs constituant l'indice, les composantes de la défavorisation matérielle et sociale ont été analysées en quintiles comme suit :

Très favorisé (Q1)
Favorisé (Q2)
Moyen (Q3)
Défavorisé (Q4)
Très défavorisé (Q5)

Ces quintiles sont présentés pour chaque communauté locale dans les colonnes « **Défavorisation matérielle** » et « **Défavorisation sociale** » du tableau 4.2 de l'annexe 4.

• **L'indice de défavorisation matérielle et sociale :**

Les quintiles de défavorisation matérielle et de défavorisation sociale sont combinés dans un indice. Voici la légende de couleurs utilisée pour distinguer les quintiles de défavorisation matérielle et sociale des communautés locales détaillée dans la colonne « **Indice de défavorisation matérielle et sociale** » du tableau 4.2 :

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1) ←		→ Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q5)	Q1-Q1	Q1-Q2	Q1-Q3	Q1-Q4	Q1-Q5
		Q2-Q1	Q2-Q2	Q2-Q3	Q2-Q4	Q2-Q5
		Q3-Q1	Q3-Q2	Q3-Q3	Q3-Q4	Q3-Q5
		Q4-Q1	Q4-Q2	Q4-Q3	Q4-Q4	Q4-Q5
	Très défavorisé (Q1)	Q5-Q1	Q5-Q2	Q5-Q3	Q5-Q4	Q5-Q5

Comme expliqué précédemment, deux façons de répartir les communautés locales sont présentées, l'une basée sur l'ensemble des communautés locales de la région et l'autre basée sur l'ensemble des communautés locales de la MRC.

LES DONNÉES DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

En plus de la défavorisation matérielle et sociale, la typologie repose sur quatre indicateurs permettant une mesure approximative de santé et de bien-être.

Pour des raisons de disponibilité et de validité des données à l'échelle des communautés locales, il est fréquent d'utiliser des indicateurs de mortalité pour obtenir une mesure approximative de l'état de santé de la population. Voici les deux indicateurs retenus :

- Taux de mortalité
- Taux de mortalité prématurée

Les indicateurs de l'état de bien-être présentés ont été sélectionnés en raison de leur disponibilité à l'échelle des communautés locales. Ils concernent les jeunes et leur famille. À cette étape, voici les deux indicateurs de bien-être retenus :

- Taux de signalements traités au CJCA
- Taux d'EHDA

Les données de mortalité et de mortalité prématurée proviennent des fichiers des décès fermés rendus disponibles par le MSSS. Les données concernant les signalements traités au CJCA ont été fournies par le CJCA. Les données d'EHDAA ont été, quant à elles, fournies par les quatre commissions scolaires de la région et n'ont pas été validées par le MELS.

Une communauté locale peut être composée d'une ou plusieurs aires de diffusion. Toutefois, contrairement aux données de recensement disponibles par aires de diffusion, les deux indicateurs de santé ainsi que les deux indicateurs de bien-être sont disponibles par codes postaux. Or, une communauté locale peut « partager » un même code postal avec plusieurs communautés locales. Une répartition aléatoire des décès a été nécessaire ce qui peut constituer une limite.

Une analyse factorielle en composante principale montre que ces quatre indicateurs se divisent en deux composantes distinctes : santé et bien-être. Toutefois, ces indicateurs sont utilisés à titre « exploratoire ». Les travaux provinciaux se poursuivront afin d'ajouter éventuellement d'autres indicateurs reflétant l'état de bien-être des autres groupes de la population.

- **Les données de santé**

Les deux indicateurs de santé (la mortalité et la mortalité prématurée) sont expliqués à l'annexe 4, dans la section « Description du tableau 4.3 » et présentés au tableau 4.3. Les données de santé sont ajustées selon l'âge et le sexe et sont présentées et décrites dans la section « Analyse détaillée ». Afin que le lecteur ait un aperçu le plus réel possible de la situation, ces deux indicateurs « bruts » sont présentés au tableau 4.4 de l'annexe 4.

Pour les fins de l'analyse menant à la typologie exploratoire, les deux indicateurs de santé ont été séparés en quintiles. Chaque quintile (Q1 à Q5) compte 20 % de la population totale de Chaudière-Appalaches. Ces quintiles, dans ce cas-ci calculés à partir des taux ajustés selon l'âge et le sexe, ont permis de soutenir l'analyse par une catégorisation comme suit :

Très faible (Q1)
Faible (Q2)
En équilibre ou moyen (Q3)
Élevé (Q4)
Très élevé (Q5)

De plus, comme relativement peu de décès sont survenus dans chacune des communautés locales (particulièrement dans certaines communautés peu peuplées), une mesure de

précision a été calculée à l'aide d'un coefficient de variation (CV). Lorsque le coefficient de variation (CV) était supérieur à 33 %, le taux n'est pas présenté, ni la catégorisation en quintiles associée.

- **Les données de bien-être**

Les deux indicateurs de signalements traités au CJCA et les taux d'EHDAA sont expliqués à l'annexe 4, dans la section « Description du tableau 4.3 » et décrites dans la section « Analyse détaillée ». De plus, ces données sont très sensibles et comporte un risque important d'identifier un enfant si la donnée est présentée à une aussi petite échelle qu'une communauté locale. Pour cette raison, les taux ne sont pas présentés. Seule la catégorisation en quintiles est détaillée :

Très faible (Q1)
Faible (Q2)
En équilibre ou moyen (Q3)
Élevée (Q4)
Très élevée (Q5)

Toutefois, contrairement aux données de santé et à l'indice de défavorisation matérielle et sociale (et ses composantes), ce sont les taux bruts qui soutiennent la catégorisation. D'une part, il apparaissait peu pertinent d'ajuster les taux selon l'âge, les signalements et les EHDAA se rapportant à une population dont le groupe d'âge est relativement restreint (0 à 17 ans pour les signalements au CJCA et 5 à 17 ans pour les EHDAA du milieu scolaire). Toutefois, une variation aurait pu être observée selon le sexe mais les données reçues ne permettaient pas cette analyse pour toutes les communautés locales.

Enfin, comme pour les taux de mortalité, étant donné que relativement peu de signalements et d'élèves avec un handicap ou une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sont identifiés dans chacune des communautés locales (particulièrement dans certaines communautés peu peuplées), une mesure de précision a été calculée à l'aide d'un coefficient de variation (CV). Lorsque le coefficient de variation (CV) était supérieur à 33 %, le taux n'est pas présenté, ni la catégorisation en quintiles associée.

**ANNEXE 2 LES CARTES THÉMATIQUES DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)**

Carte 2.1 Indice de défavorisation matérielle et sociale

Carte 2.2 Mortalité

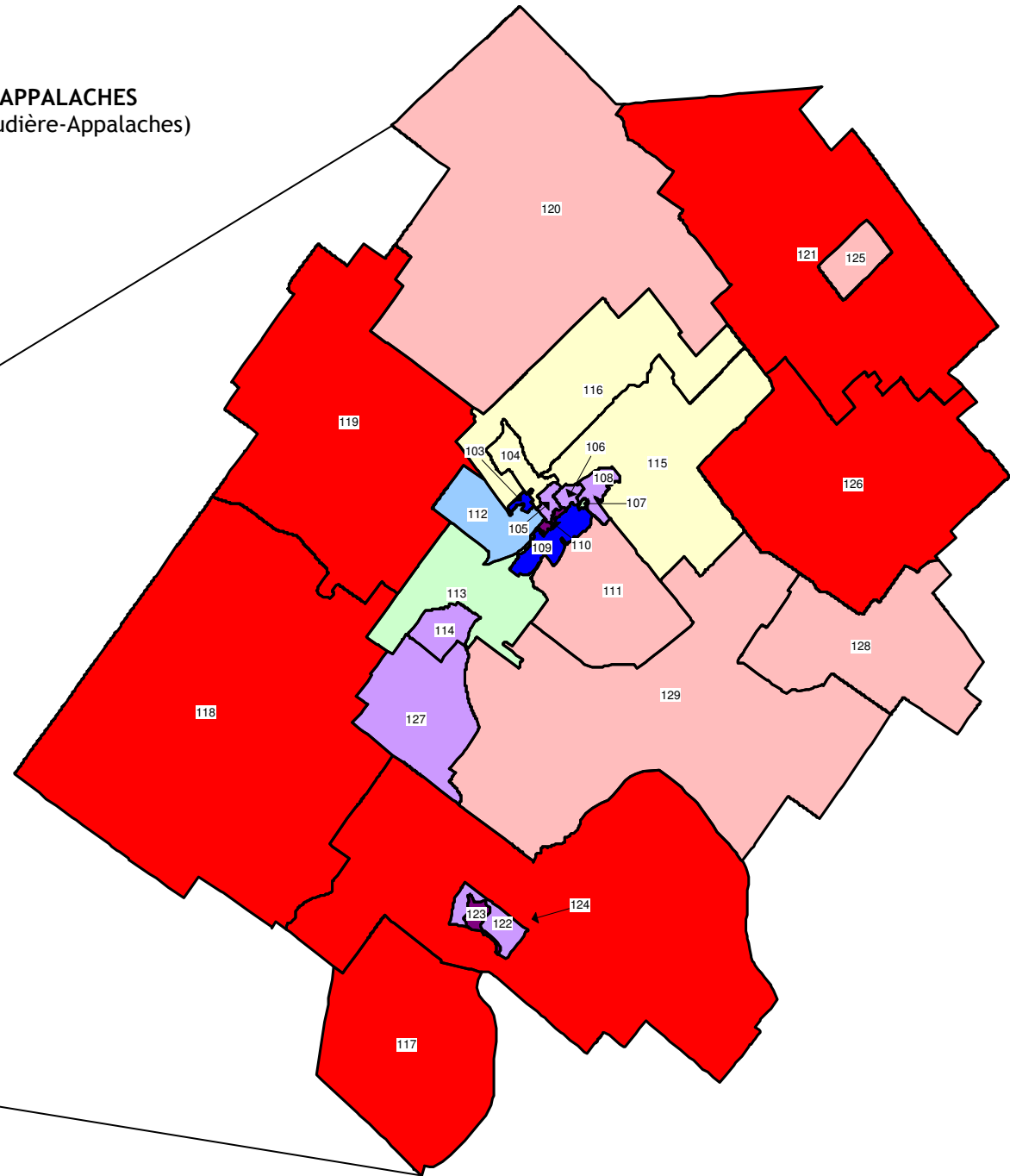
Carte 2.3 Mortalité prématurée

Carte 2.4 Signalements traités au CJCA

Carte 2.5 EHDAA du réseau scolaire

CARTE 2.1 INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, POUR LES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1)			Très défavorisé (Q5)	
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q5)	2 7,4 %				1 3,7 %
		1 3,7 %	1 3,7 %	1 3,7 %	1 3,7 %	1 3,7 %
		1 3,7 %	3 11,1 %	1 3,7 %	2 7,4 %	3 11,1 %
		4 14,8 %	1 3,7 %	1 3,7 %	1 3,7 %	2 7,4 %
	Très défavorisé (Q1)					

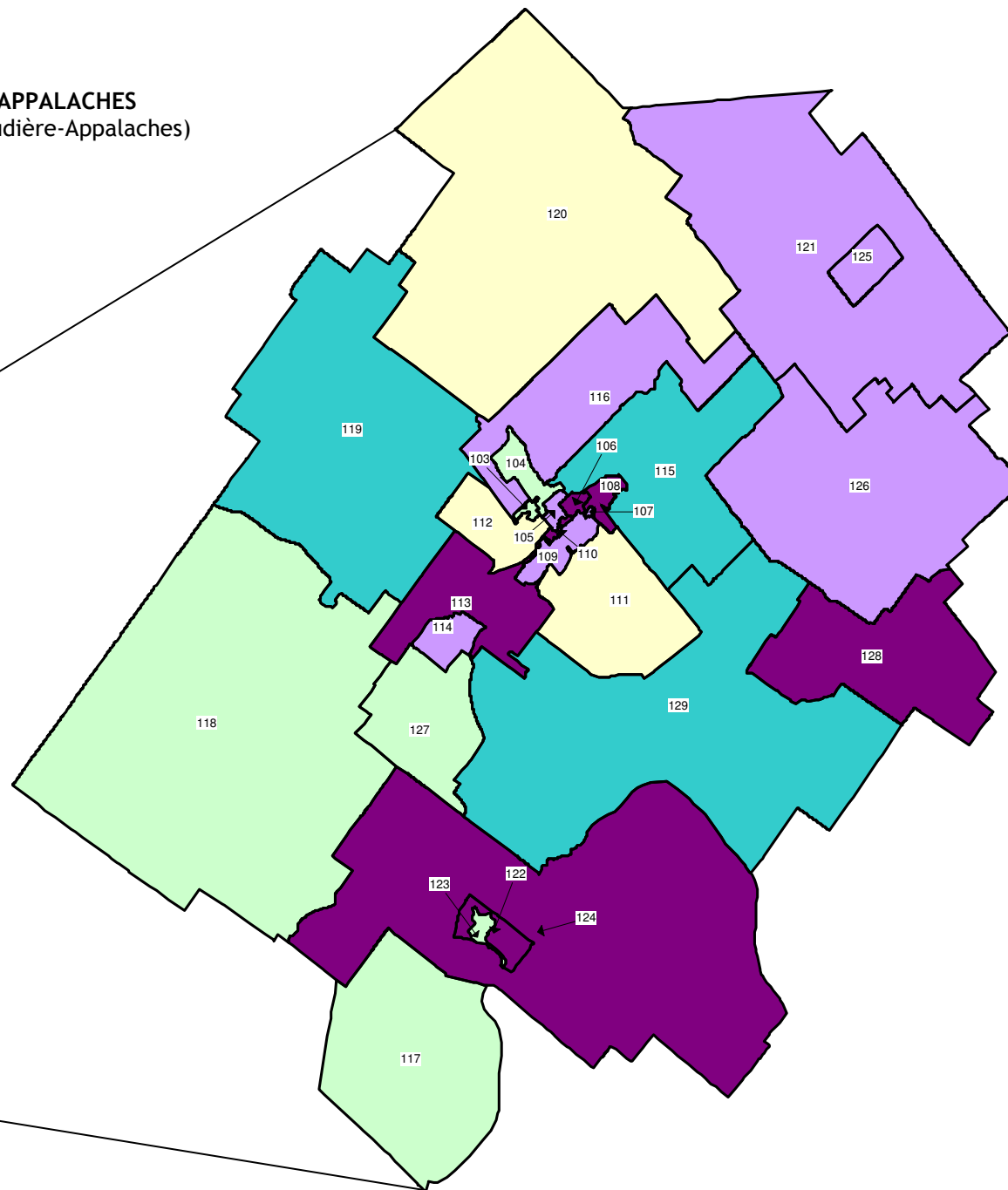


Source : Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**CARTE 2.2 MORTALITÉ,
POUR LES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES**
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	3	11,1
Faible (Q2)	6	22,2
Moyen (Q3)	3	11,1
Élevé (Q4)	8	29,6
Très élevé (Q5)	7	25,9
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

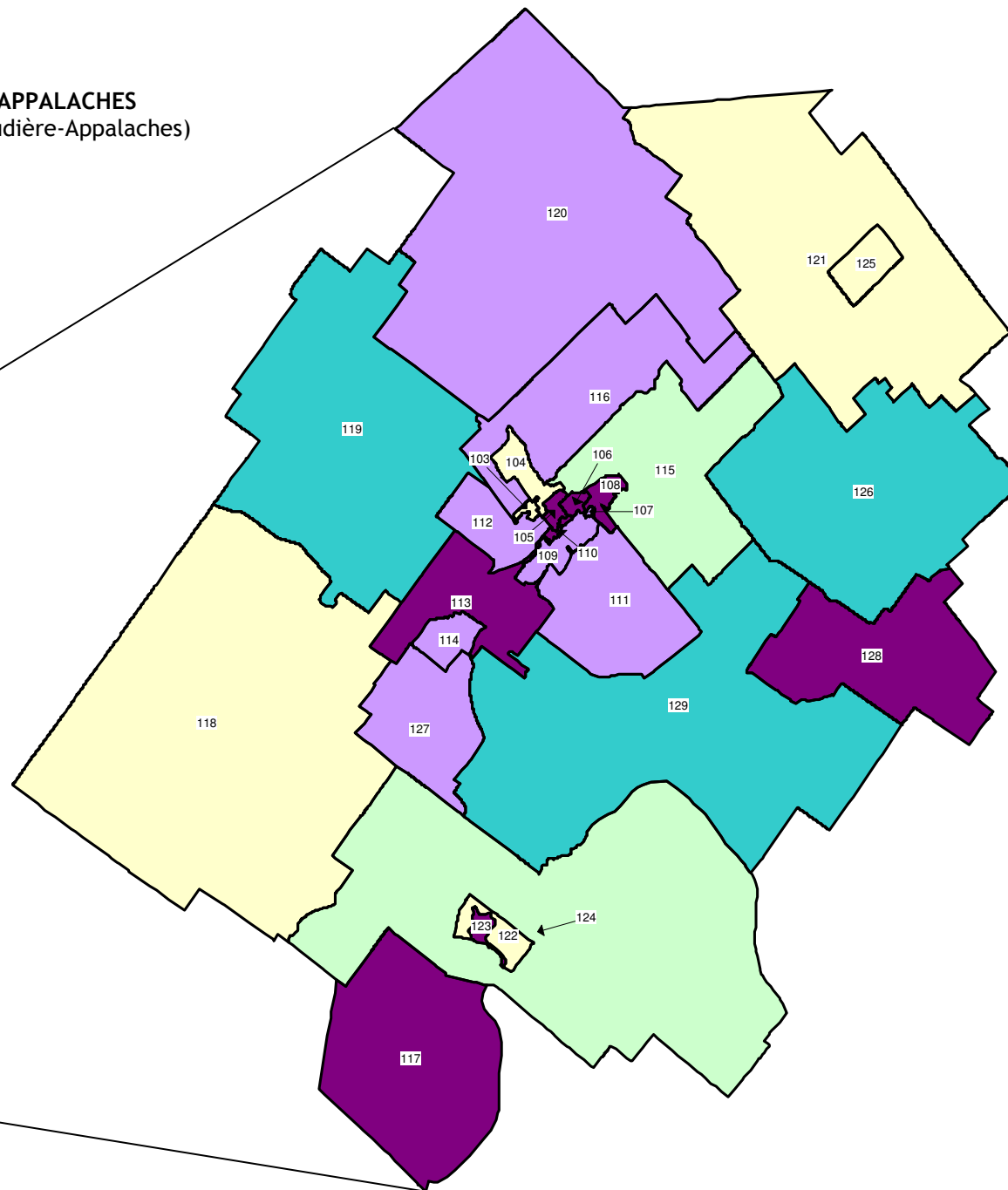


Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**CARTE 2.3 MORTALITÉ PRÉMATURÉE,
POUR LES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES**
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	3	11,1
Faible (Q2)	2	7,4
Moyen (Q3)	6	22,2
Élevé (Q4)	8	29,6
Très élevé (Q5)	8	29,6
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

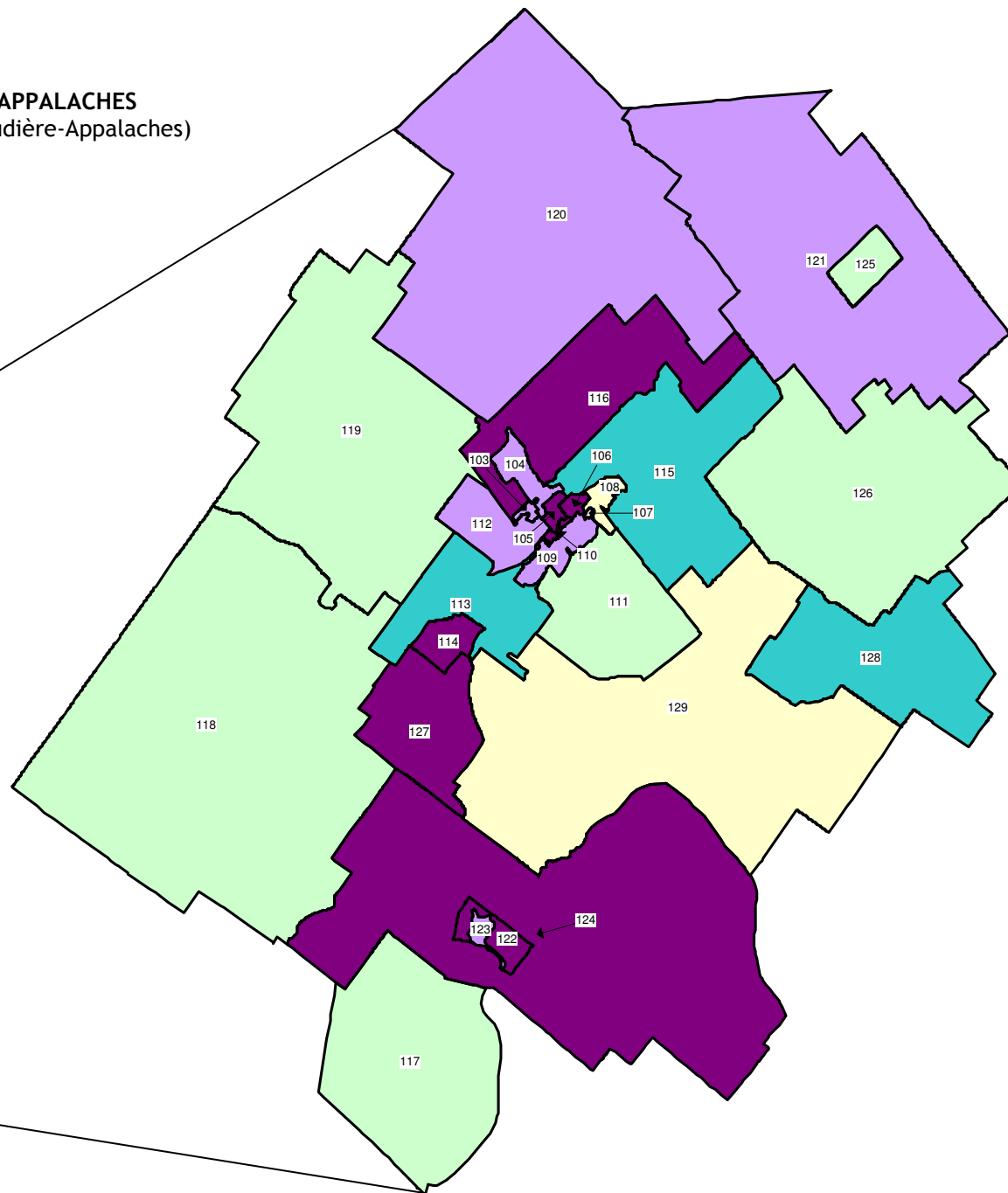


Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 2.4 SIGNALEMENTS TRAITÉS AU CJCA,
POUR LES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES
 (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	3	11,1
Faible (Q2)	6	22,2
Moyen (Q3)	2	7,4
Élevé (Q4)	7	25,9
Très élevé (Q5)	8	29,6
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	1	3,7

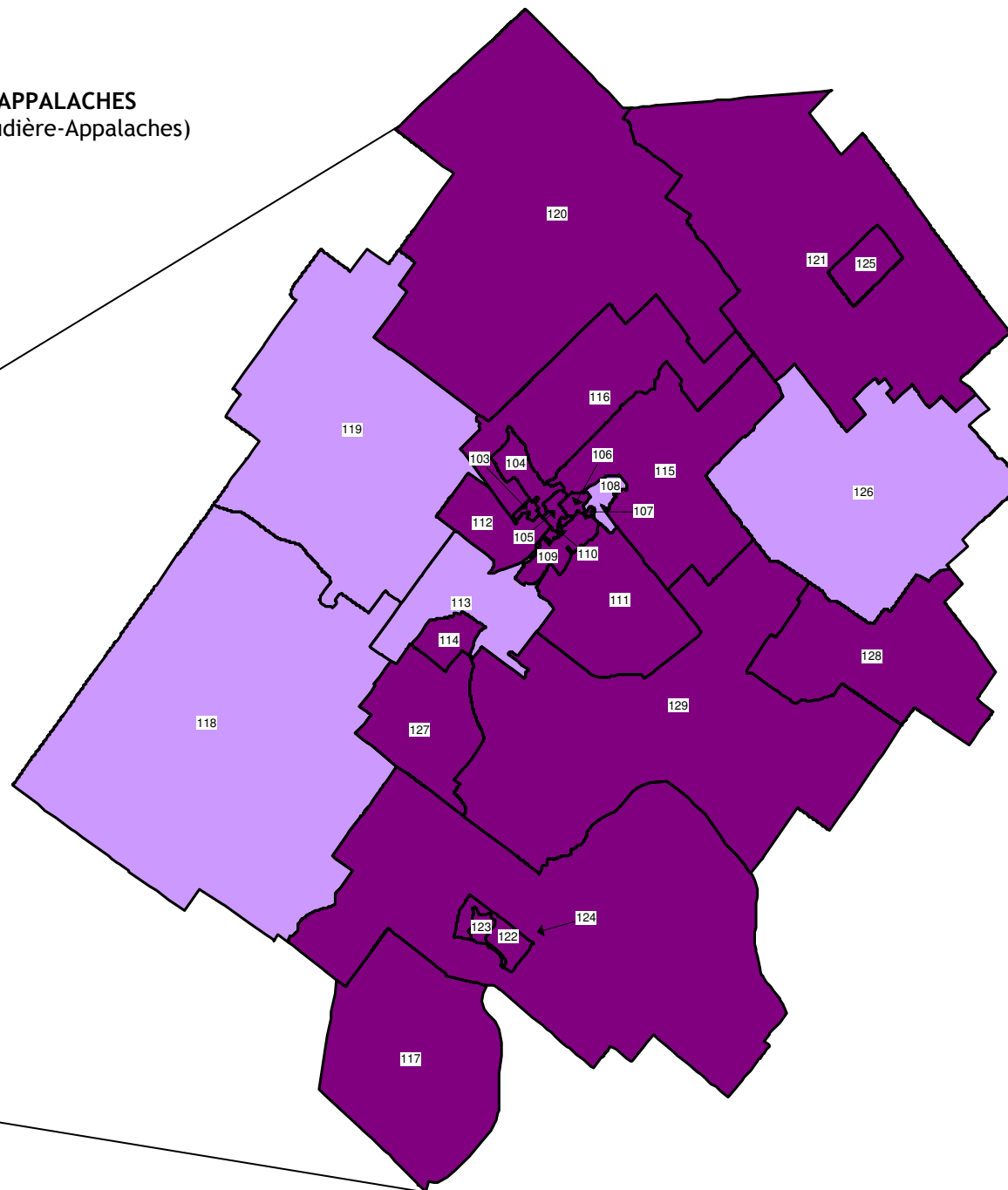


Sources : Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
 et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
 Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**CARTE 2.5 EHDAA DU RÉSEAU SCOLAIRE,
POUR LES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES**
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	0	0,0
Faible (Q2)	0	0,0
Moyen (Q3)	0	0,0
Élevé (Q4)	5	18,5
Très élevé (Q5)	22	81,5
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0



Sources : Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

ANNEXE 3 LES CARTES THÉMATIQUES DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES (lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches)

Carte 3.1 Indice de défavorisation matérielle et sociale

Carte 3.2 Mortalité

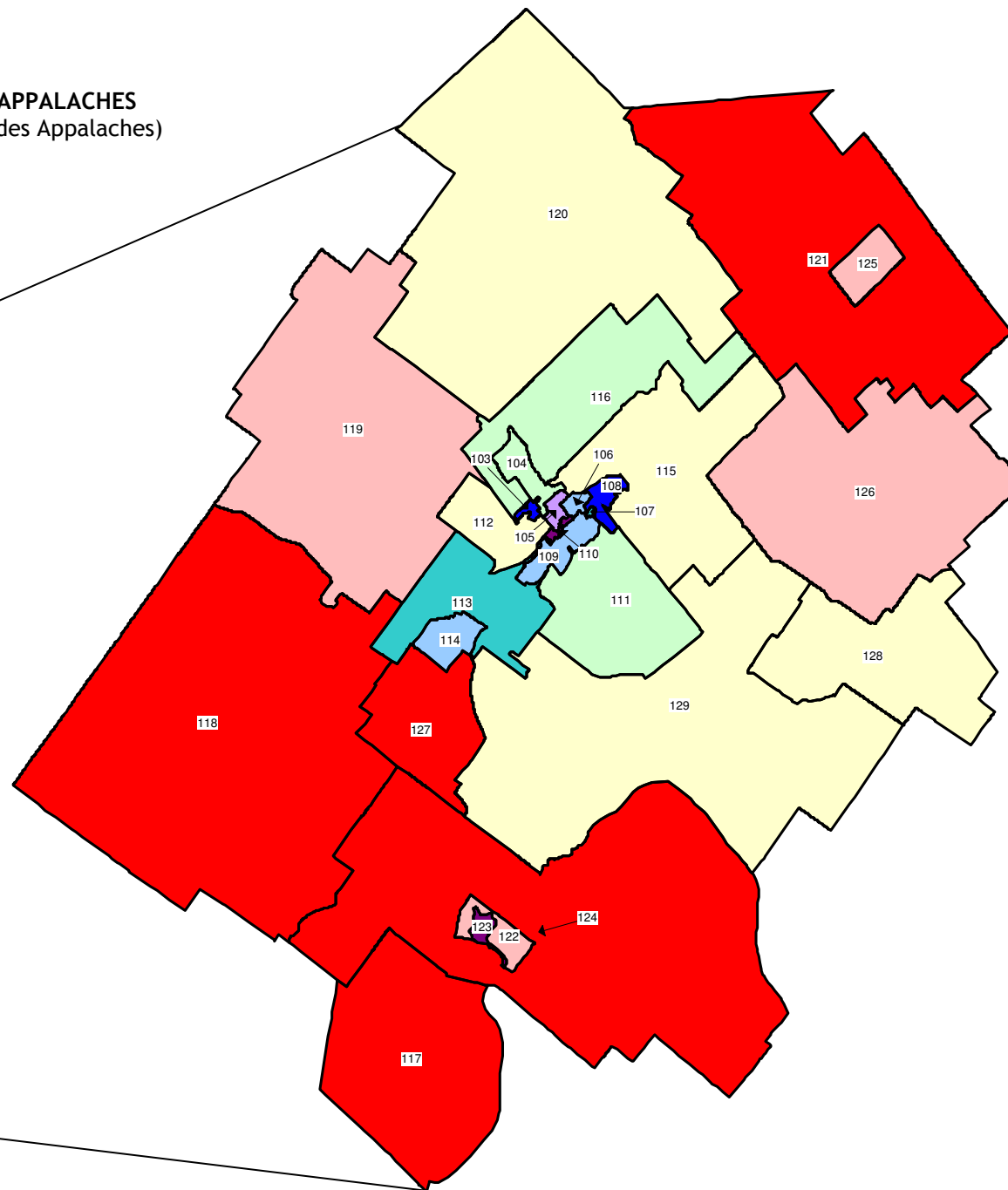
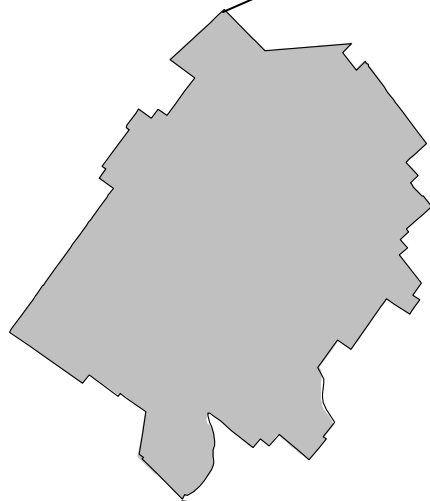
Carte 3.3 Mortalité prématurée

Carte 3.4 Signalements traités au CJCA

Carte 3.5 EHDAA du réseau scolaire

CARTE 3.1 INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE,
 POUR LES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES
 (lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches)

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1)		Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q5)	2 7,4 %	1 3,7 %	1 3,7 %	1 3,7 %	2 7,4 %
		1 3,7 %	1 3,7 %	1 3,7 %	2 7,4 %	2 7,4 %
		1 3,7 %	1 3,7 %	1 3,7 %	2 7,4 %	1 3,7 %
		2 7,4 %	1 3,7 %	1 3,7 %	1 3,7 %	2 7,4 %
	Très défavorisé (Q1)	2 7,4 %	1 3,7 %	2 7,4 %	1 3,7 %	2 7,4 %

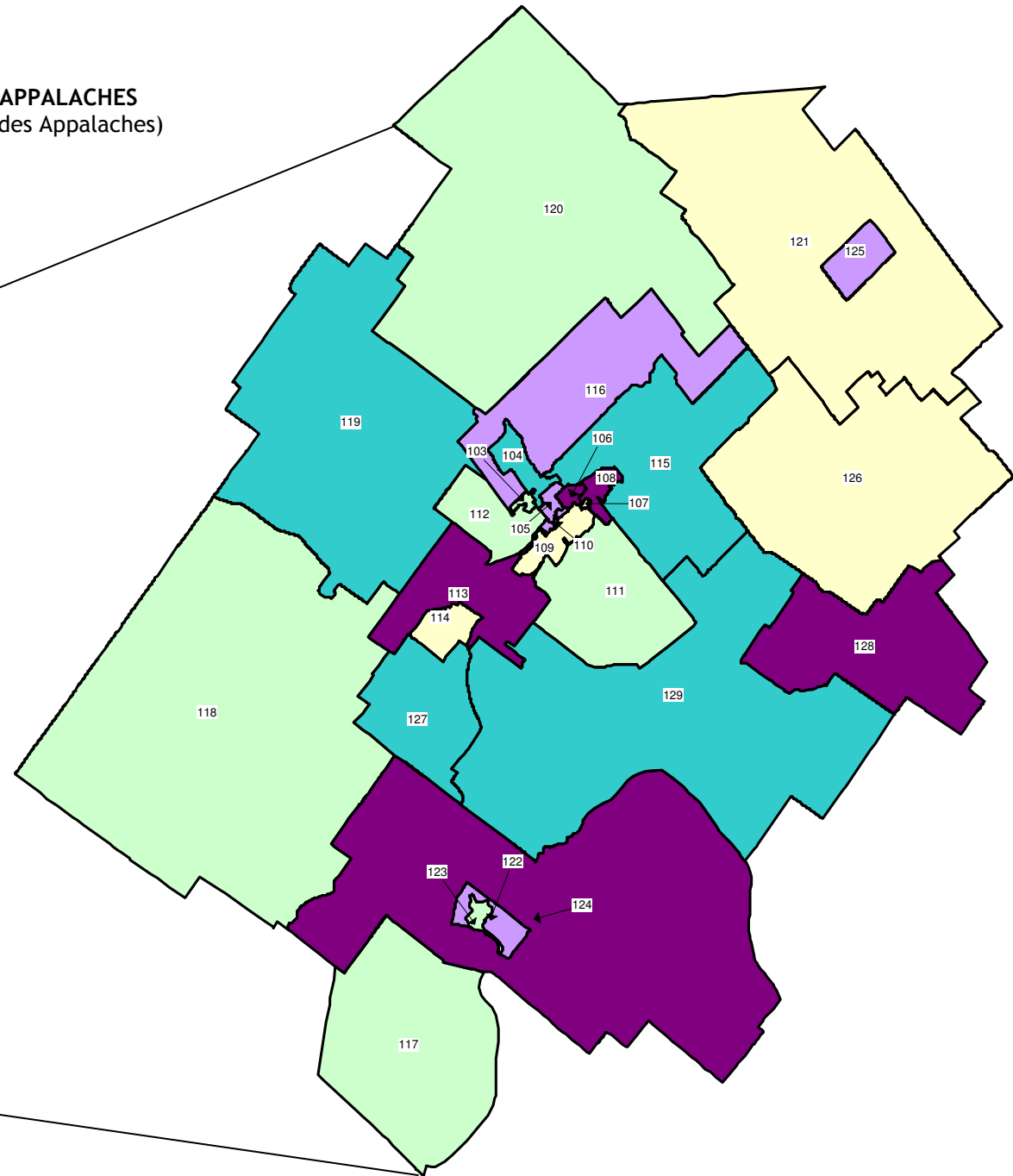
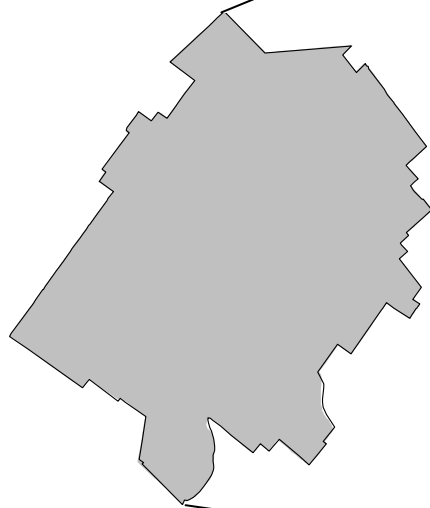


Source : Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
 Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**CARTE 3.2 MORTALITÉ,
POUR LES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES**
(lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	5	18,5
Faible (Q2)	7	25,9
Moyen (Q3)	5	18,5
Élevé (Q4)	5	18,5
Très élevé (Q5)	5	18,5
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

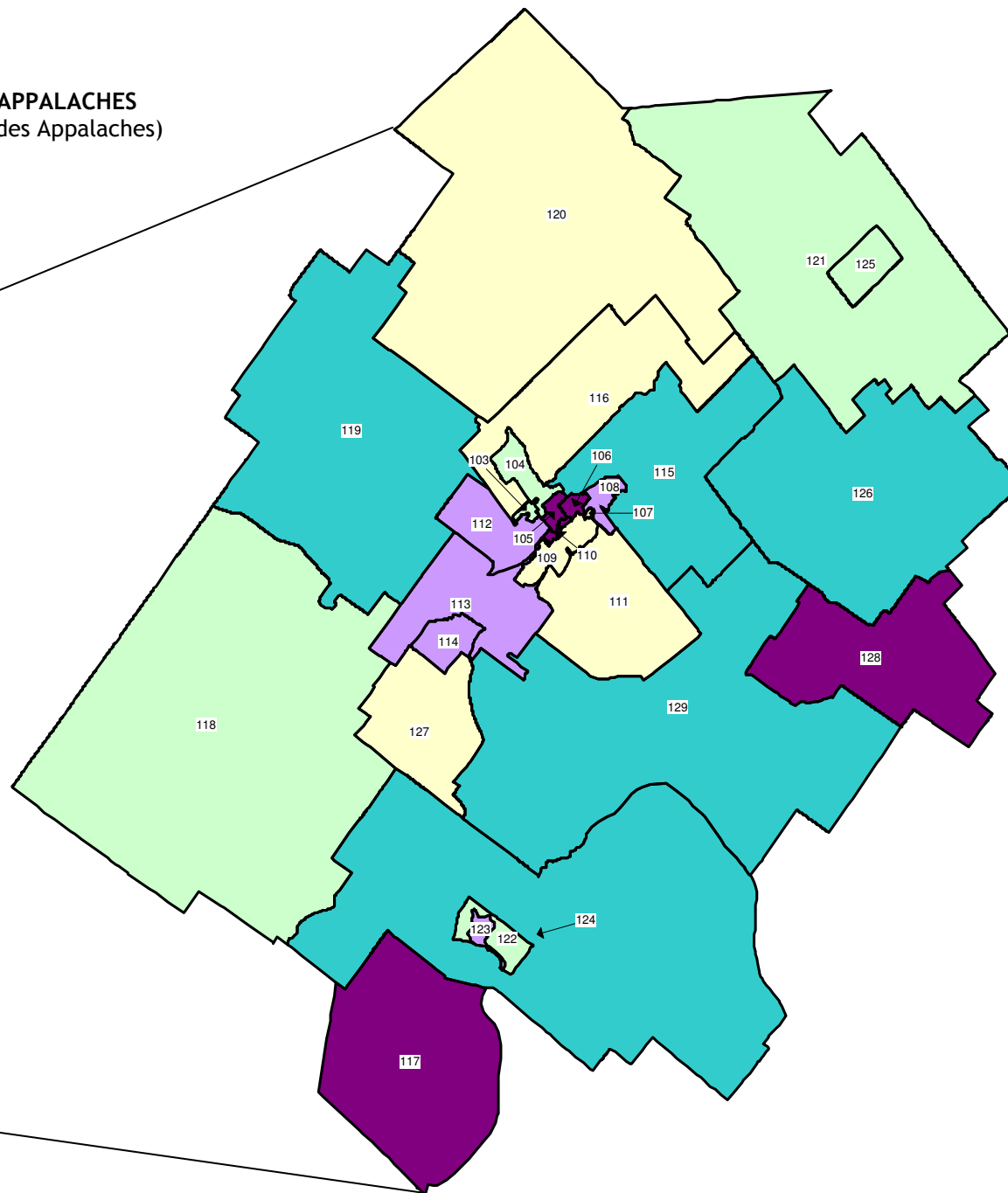
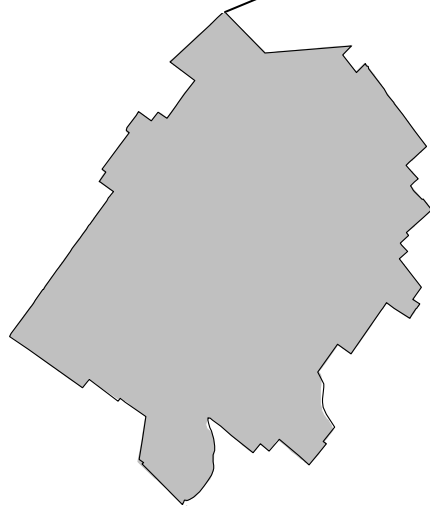


Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005
et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**CARTE 3.3 MORTALITÉ PRÉMATURÉE,
POUR LES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES**
(lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	5	18,5
Faible (Q2)	6	22,2
Moyen (Q3)	6	22,2
Élevé (Q4)	5	18,5
Très élevé (Q5)	5	18,5
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

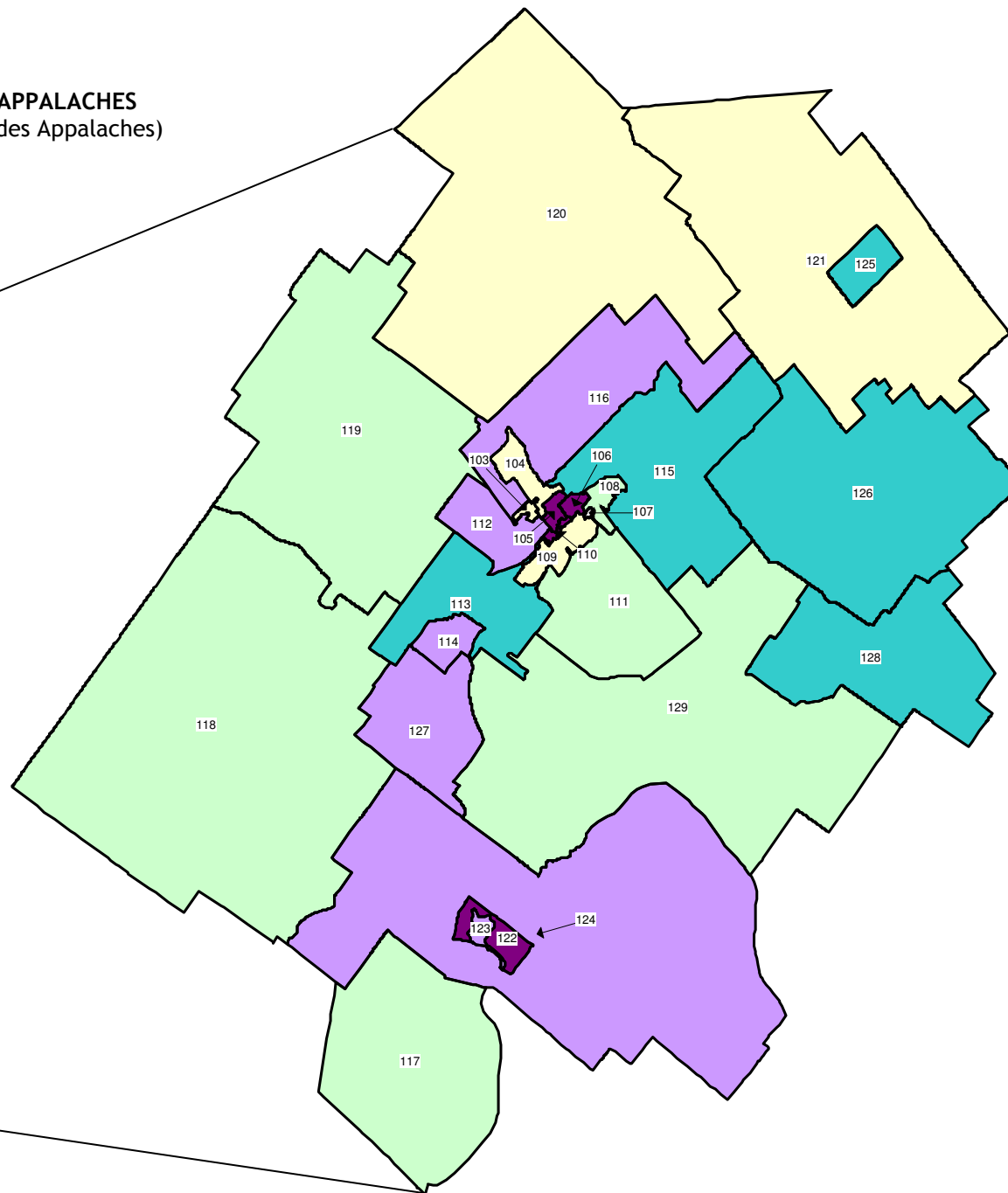
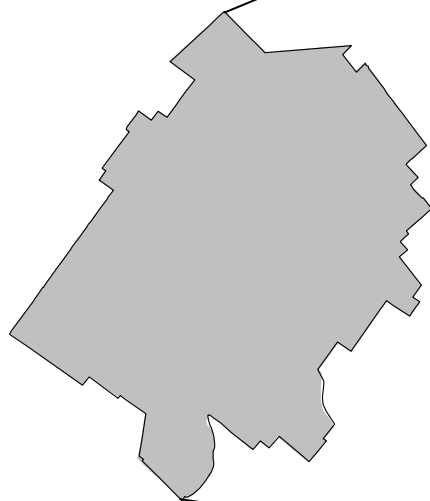


Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 3.4 SIGNALEMENTS TRAITÉS AU CJCA,
POUR LES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES
 (lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	5	18,5
Faible (Q2)	6	22,2
Moyen (Q3)	5	18,5
Élevé (Q4)	6	22,2
Très élevé (Q5)	4	14,8
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	1	3,7

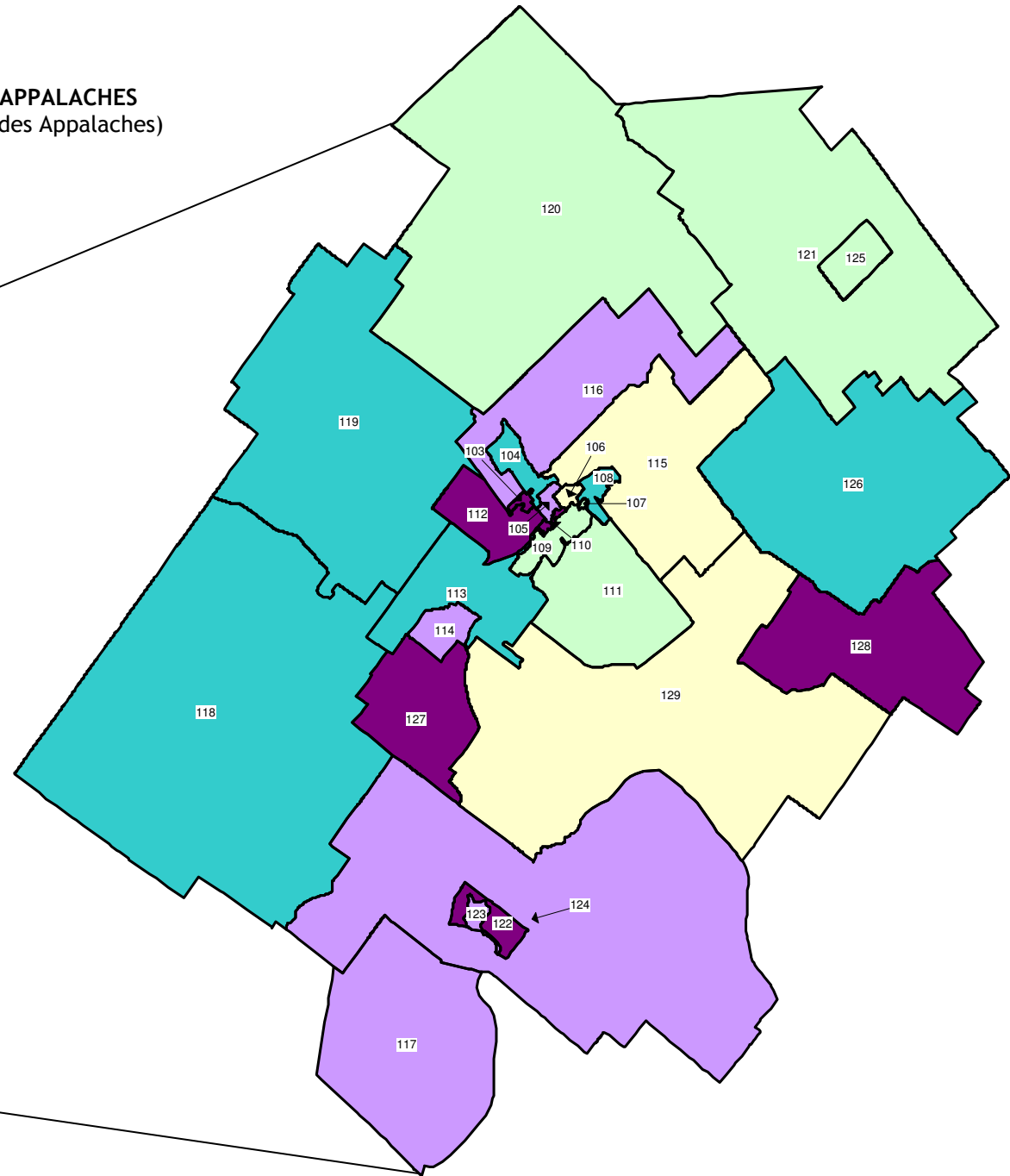
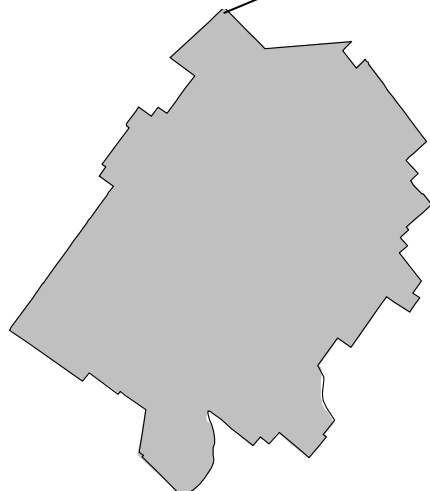


Sources : Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
 et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
 Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**CARTE 3.5 EHDAA DU RÉSEAU SCOLAIRE,
POUR LES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES**
(lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	6	22,2
Faible (Q2)	6	22,2
Moyen (Q3)	3	11,1
Élevé (Q4)	6	22,2
Très élevé (Q5)	6	22,2
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0



Sources : Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

ANNEXE 4 LES TABLEAUX

Description du tableau 4.1	Données démographiques des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches
Tableau 4.1	Données démographiques des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches
Description du tableau 4.2	Données socioéconomiques des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches
Tableau 4.2	Données socioéconomiques des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches
Description du tableau 4.3	Données de santé et de bien-être des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches
Tableau 4.3	Données de santé et de bien-être des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches
Description du tableau 4.4	Données brutes socioéconomiques et de santé des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches
Tableau 4.4	Données brutes socioéconomiques et de santé des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches

**DESCRIPTION DU TABLEAU 4.1 : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES 27 COMMUNAUTÉS
LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES**

- **Population totale** : Nombre d'hommes, nombre de femmes et nombre total de personnes dans la population totale en 2006.
- **Population 15 ans et plus** : Pour les 15 ans et plus, nombre d'hommes, nombre de femmes et nombre total de personnes dans la population en 2006.
- **Jeunes (0-17 ans)** : Nombre de garçons, nombre de filles et nombre total de personnes (les deux sexes confondus) âgées de 0 à 17 ans en 2006. La colonne « % » est la proportion de la population qui est âgée de 0 à 17 ans, soit le nombre de personnes âgées de 0 à 17 ans par rapport au nombre de personnes, tous âges confondus.
- **Personnes âgées (65 ans et plus)** : Nombre d'hommes, nombre de femmes et nombre total de personnes (les deux sexes confondus) âgées de 65 ans et plus en 2006. La colonne « % » est la proportion de la population qui est âgée de 65 ans et plus, soit le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus sur le nombre de personnes, tous âges confondus.
- **Nombre de familles** : Nombre total de familles de recensement dans les ménages privés en 2006.
- **Taux d'accroissement 2001-2006** : Il s'agit de la différence d'effectifs de la population entre le recensement de 2006 et celui de 2001 sur l'effectif de 2001. Ce taux est exprimé en pourcent (%).

TABLEAU 4.1 : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES

Numéro et nom de la communauté		Population totale			Population 15 ans et plus			Jeunes (0-17 ans)				Personnes âgées (65 et plus)				Nombre de familles	Taux d'accroissement 2001-2006
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	%	H	F	Total	%		
103	Saint-Maurice (Thetford Mines)	865	970	1 835	735	865	1 575	165	165	330	18,0	155	235	380	20,7	530	-5,7
104	Sainte-Marthe (Thetford Mines)	1 145	1 255	2 405	975	1 120	2 100	215	190	400	16,6	225	315	545	22,7	760	5,3
105	Notre-Dame (Thetford Mines)	1 225	1 325	2 550	1 080	1 180	2 265	180	160	350	13,7	260	365	630	24,7	710	-2,9
106	Saint-Noël (Thetford Mines)	1 275	1 490	2 760	1 140	1 340	2 465	185	195	370	13,4	320	475	790	28,6	800	-5,3
107	Quartier Rousseau (Thetford Mines)	225	230	450	180	200	380	50	35	90	20,0	20	15	35	7,8	150	-11,8
108	Thetford Mines Sud	860	1 075	1 930	770	955	1 740	135	145	270	14,0	175	320	505	26,2	470	3,8
109	Saint-Alphonse (Thetford Mines)	1 185	1 370	2 555	985	1 170	2 170	220	225	450	17,6	255	350	615	24,1	745	-1,5
110	Thetford Mines centre-ville	710	885	1 595	635	820	1 460	100	90	195	12,2	135	285	420	26,3	345	-1,2
111	Secteur de l'aéroport (Thetford Mines)	595	590	1 185	490	480	985	105	125	245	20,7	90	100	200	16,9	345	9,2
112	Rivière Blanche (Thetford Mines)	580	670	1 255	510	595	1 095	100	90	195	15,5	95	175	280	22,3	350	-3,5
113	Provence (Thetford Mines)	705	735	1 445	575	625	1 220	165	125	295	20,4	75	120	210	14,5	430	-5,6
114	Black Lake	1 260	1 375	2 635	1 130	1 235	2 365	175	180	355	13,5	285	425	700	26,6	780	-3,7
115	Robertsonville	1 325	1 300	2 630	1 115	1 140	2 245	255	215	480	18,3	190	210	395	15,0	795	-2,4
116	Pontbriand	560	525	1 085	485	440	910	100	110	205	18,9	70	55	115	10,6	355	-3,1

Numéro et nom de la communauté		Population totale			Population 15 ans et plus			Jeunes (0-17 ans)				Personnes âgées (65 et plus)				Nombre de familles	Taux d'accroissement 2001-2006
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	%	H	F	Total	%		%
117	Beulac / Garthby	470	430	900	415	380	790	75	50	135	15,0	90	95	185	20,6	295	10,4
118	Hauts reliefs	710	605	1 315	560	490	1 055	170	135	320	24,3	65	50	120	9,1	395	-5,7
119	Canton d'Irlande	655	615	1 275	565	510	1 075	140	135	280	22,0	55	55	120	9,4	375	3,2
120	Canton de Leeds	805	705	1 510	660	580	1 255	185	140	315	20,9	105	110	225	14,9	430	-3,5
121	Canton de Broughton	545	465	1 010	465	405	860	115	90	200	19,8	80	90	170	16,8	315	3,1
122	Disraeli (village)	690	700	1 395	555	625	1 195	155	100	265	19,0	115	150	270	19,4	430	-5,1
123	Disraeli (centre du village)	530	645	1 170	455	590	1 030	90	85	175	15,0	145	235	370	31,6	315	0,4
124	Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède	805	670	1 480	690	580	1 275	150	120	275	18,6	100	90	195	13,2	480	10,4
125	East-Broughton	1 175	1 170	2 350	1 015	1 010	2 015	220	215	430	18,3	215	270	485	20,6	685	-0,6
126	Sainte-Clotilde / Adstock nord	610	540	1 145	500	455	940	135	130	255	22,3	100	105	190	16,6	325	6,0
127	Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village)	535	535	1 070	450	475	905	110	70	195	18,2	80	100	180	16,8	340	-4,5
128	Adstock (centre-est)	465	445	905	400	395	795	75	70	160	17,7	95	110	200	22,1	270	1,1
129	Saint-François	810	735	1 550	705	640	1 350	110	120	235	15,2	125	130	260	16,8	480	55,0
MRC DES APPALACHES		21 325	22 065	43 390	18 215	19 285	37 485	3 905	3 565	7 465	17,2	3 710	5 070	8 770	20,2	12 695	0,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES		195 615	198 055	393 670	162 070	165 770	327 840	41 695	40 050	81 750	21,1	24 565	31 890	56 455	14,6	114 050	2,7

Sources des données : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE / Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

DESCRIPTION DU TABLEAU 4.2 : DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES

DÉFAVORISATION MATÉRIELLE :

- **Inoccupation** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus n'occupant pas un emploi, par rapport à la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Sous-scolarité** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Revenu personnel moyen** : Exprimé en dollars (\$), il s'agit du revenu personnel moyen (ajusté pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus recevant un revenu de différentes sources, déclaré en 2005. Il s'agit du revenu personnel moyen avant impôt.
- **Défavorisation matérielle** : Exprimée en quintiles, allant de très favorisé (Q1) à très défavorisé (Q5), la défavorisation matérielle est mesurée par les trois indicateurs précédents.

DÉFAVORISATION SOCIALE :

- **Personnes seules** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) des 15 ans et plus vivant seules dans leur ménage, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Personnes séparées, divorcées ou veuves** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) des 15 ans et plus dont l'état matrimonial légal est soit séparé, divorcé ou veuf, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Familles monoparentales** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » de familles monoparentales, sur le nombre total de familles de recensement dans les ménages privés, en 2006.
- **Défavorisation sociale** : Exprimée en quintiles, allant de très favorisé (Q1) à très défavorisé (Q5), la défavorisation sociale est mesurée par les trois indicateurs précédents.

Le tableau 4.2 regroupe les deux façons de classer en quintiles, l'une basée sur l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches et l'autre basée sur l'ensemble des communautés locales de la MRC, telles qu'elles sont illustrées dans les cartes thématiques des annexes 2 et 3.

TABLEAU 4.2 : DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES

Numéro et nom de la communauté		Proportions ajustées par âge et par sexe					Proportions brutes	Lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches		
		Inoc- pation	Sous- scolarité	Revenu personnel moyen	Personnes seules	Personnes séparées, divorcées ou veuves		Familles mono- parentales	Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale	Indice de défavorisation matérielle et sociale	Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale
		%	%	\$	%	%	%	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)
103	Saint-Maurice (Thetford Mines)	39,7	21,4	25 745	18,4	19,5	24,5	Q3 Moyen	Q5 Très défavorisé	Q3-Q5	Q2 Favorisé	Q5 Très défavorisé	Q2-Q5
104	Sainte-Marthe (Thetford Mines)	42,2	16,9	29 938	12,2	15,1	8,6	Q3 Moyen	Q2 Favorisé	Q3-Q2	Q1 Très favorisé	Q2 Favorisé	Q1-Q2
105	Notre-Dame (Thetford Mines)	41,5	27,9	22 783	21,2	21,3	14,8	Q4 Défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q4-Q5	Q4 Défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q4-Q5
106	Saint-Noël (Thetford Mines)	39,8	26,8	23 360	14,9	18,5	16,3	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4
107	Quartier Rousseau (Thetford Mines)	44,7	9,7	30 249	1,5	14,3	0,0	Q2 Favorisé	Q1 Très favorisé	Q2-Q1	Q1 Très favorisé	Q1 Très favorisé	Q1-Q1
108	Thetford Mines Sud	36,9	24,5	24 357	17,2	23,2	14,9	Q4 Défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q4-Q5	Q2 Favorisé	Q5 Très défavorisé	Q2-Q5
109	Saint-Alphonse (Thetford Mines)	40,4	18,7	31 652	18,0	19,6	16,8	Q2 Favorisé	Q5 Très défavorisé	Q2-Q5	Q1 Très favorisé	Q4 Défavorisé	Q1-Q4
110	Thetford Mines centre-ville	49,0	36,7	22 879	32,6	26,6	20,3	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5
111	Secteur de l'aéroport (Thetford Mines)	38,7	26,3	26 143	14,6	15,6	8,7	Q4 Défavorisé	Q2 Favorisé	Q4-Q2	Q2 Favorisé	Q2 Favorisé	Q2-Q2
112	Rivière Blanche (Thetford Mines)	32,0	25,9	24 634	15,1	19,4	15,7	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4	Q1 Très favorisé	Q3 Moyen	Q1-Q3
113	Provence (Thetford Mines)	30,4	21,0	27 332	5,9	16,0	8,1	Q2 Favorisé	Q1 Très favorisé	Q2-Q1	Q1 Très favorisé	Q1 Très favorisé	Q1-Q1
114	Black Lake	38,9	25,0	23 936	18,1	19,0	14,7	Q4 Défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q4-Q5	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4
115	Robertsonville	40,8	24,3	29 289	14,1	16,3	9,4	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3

Numéro et nom de la communauté		Proportions ajustées par âge et par sexe					Proportions brutes	Lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches		
		Inoccu- pation %	Sous- scolarité %	Revenu personnel moyen \$	Personnes seules %	Personnes séparées, divorcées ou veuves %	Familles mono- parentales %	Défavorisation matérielle (quintiles)	Défavorisation sociale (quintiles)	Indice de défavorisation matérielle et sociale (quintiles)	Défavorisation matérielle (quintiles)	Défavorisation sociale (quintiles)	Indice de défavorisation matérielle et sociale (quintiles)
116	Pontbriand	37,5	24,4	26 976	9,9	13,6	4,2	Q3 Moyen	Q1 Très favorisé	Q3-Q1	Q2 Favorisé	Q1 Très favorisé	Q2-Q1
117	Beaulac / Garthby	47,5	34,9	22 596	15,5	15,3	8,5	Q5 Très défavorisé	Q3 Moyen	Q5-Q3	Q5 Très défavorisé	Q3 Moyen	Q5-Q3
118	Hauts reliefs	39,8	39,8	19 665	11,0	15,0	6,3	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1
119	Canton d'Irlande	35,2	33,9	21 094	12,6	13,8	2,7	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1
120	Canton de Leeds	36,3	33,7	24 215	11,3	15,1	14,0	Q4 Défavorisé	Q2 Favorisé	Q4-Q2	Q3 Moyen	Q2 Favorisé	Q3-Q2
121	Canton de Broughton	39,7	35,3	22 139	9,1	9,1	11,1	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1
122	Disraeli (village)	39,1	30,1	24 684	15,7	15,7	16,3	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4	Q4 Défavorisé	Q3 Moyen	Q4-Q3
123	Disraeli (centre du village)	46,2	41,3	22 503	16,5	25,5	22,2	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5
124	Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède	50,7	35,2	23 964	10,4	14,9	9,4	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2
125	East-Broughton	36,6	33,2	23 901	11,9	17,4	8,0	Q4 Défavorisé	Q2 Favorisé	Q4-Q2	Q4 Défavorisé	Q2 Favorisé	Q4-Q2
126	Sainte-Clotilde / Adstock nord	36,9	40,0	23 764	11,1	14,7	7,7	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1
127	Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village)	50,6	44,3	21 122	11,0	17,7	13,2	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q5 Très défavorisé	Q3 Moyen	Q5-Q3
128	Adstock (centre-est)	34,8	34,4	24 229	6,3	13,4	11,1	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1	Q3 Moyen	Q1 Très favorisé	Q3-Q1

Numéro et nom de la communauté		Proportions ajustées par âge et par sexe					Proportions brutes	Lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches		
		Inoccu- pation %	Sous- scolarité %	Revenu personnel moyen \$	Personnes seules %	Personnes séparées, divorcées ou veuves %		Familles mono- parentales %	Défavorisation matérielle (quintiles)	Défavorisation sociale (quintiles)	Indice de défavorisation matérielle et sociale (quintiles)	Défavorisation matérielle (quintiles)	Défavorisation sociale (quintiles)
129	Saint-François	42,4	32,1	29 341	15,4	17,2	5,2	Q4 Défavorisé	Q3 Moyen	Q4-Q3	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3
MRC DES APPALACHES		40,2	28,8	25 315	15,2	17,8	12,1	Non-applicable	Non-applicable	Non- applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non- applicable
CHAUDIERE-APPALACHES		36,0	27,8	29 010	13,7	17,3	13,3	Non-applicable	Non-applicable	Non- applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non- applicable

Source des données : Statistique Canada, recensement 2006
Indice (et ses composantes) calculé par l'INSPQ à partir des données du recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE / Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

Note : Les six indicateurs présentés dans ce tableau sont des proportions ajustées par âge et par sexe (sauf « familles monoparentales »). Les quintiles de défavorisation matérielle et de défavorisation sociale, ainsi que de l'indice de défavorisation matérielle et sociale sont obtenus à partir de ces proportions. Ces concepts sont détaillés à l'annexe 1 : Les considérations méthodologiques.

**DESCRIPTION DU TABLEAU 4.3 : DONNÉES DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DES
27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE
DE LA MRC DES APPALACHES**

ÉTAT DE SANTÉ

- **Mortalité** : Il s'agit du nombre de décès, toutes causes confondues, survenus de 2001 à 2005 dans une communauté, par rapport à la population totale de la communauté. Ce taux est ajusté pour l'âge et le sexe et est exprimé par 100 000 habitants.
- **Mortalité prématurée** : Il s'agit du nombre de décès, toutes causes confondues, survenus de 2001 à 2005 chez les personnes âgées de 0 à 74 ans, par rapport à la population de 0 à 74 ans de la communauté. Ce taux est ajusté pour l'âge et le sexe et est exprimé par 100 000 habitants.
- **Mortalité et mortalité prématurée (par rapport à l'ensemble des communautés de la région)** : Les taux de mortalité et de mortalité prématurée sont exprimés en quintiles, allant de très faible (Q1) à très élevé (Q5).

ÉTAT DE BIEN-ÊTRE

- **Signalements traités au CJCA** : Les taux de signalements traités correspondent au nombre de signalements traités au CJCA par rapport au nombre total de jeunes de 0 à 17 ans vivant dans la communauté. Ces taux, non présentés, sont exprimés en quintiles, allant de très faible (Q1) à très élevé (Q5).
- **EHDAA** : Les taux d'EHDAA correspondent au nombre d'élèves identifiés EHDAA par le réseau scolaire par rapport au nombre total de jeunes de 5 à 17 ans vivant dans la communauté. Ces taux, non présentés, sont exprimés en quintiles, allant de très faible (Q1) à très élevé (Q5).

Le tableau 4.3 regroupe les deux façons de classer en quintiles, l'une basée sur l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches, l'autre basée sur l'ensemble des communautés locales de la MRC, telles qu'elles sont illustrées dans les cartes thématiques des annexes 2 et 3.

TABEAU 4.3 : DONNÉES DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES

Numéro et nom de la communauté		Taux ajustés par âge et par sexe		Lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches				Lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches			
		Mortalité par 100 000	Mortalité prématurée par 100 000	Mortalité (quintiles)	Mortalité prématurée (quintiles)	Signalements traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)	Mortalité (quintiles)	Mortalité prématurée (quintiles)	Signalements traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)
103	Saint-Maurice (Thetford Mines)	553,3	300,9	Q2 Faible	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q2 Faible	Q3 Moyen	Q5 Très élevé
104	Sainte-Marthe (Thetford Mines)	535,4	321,3	Q2 Faible	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q1 Très faible	Q2 Faible	Q3 Moyen	Q1 Très faible
105	Notre-Dame (Thetford Mines)	870,5	454,4	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q4 Élevé
106	Saint-Noël (Thetford Mines)	1 151,8	552,9	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q3 Moyen
107	Quartier Rousseau (Thetford Mines)	790,6	337,1	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Imprécis	Q5 Très élevé	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Imprécis	Q2 Faible
108	Thetford Mines Sud	1 026,1	405,4	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q2 Faible	Q1 Très faible
109	Saint-Alphonse (Thetford Mines)	700,1	331,2	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q2 Faible
110	Thetford Mines centre-ville	941,9	613,0	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé
111	Secteur de l'aéroport (Thetford Mines)	571,7	340,0	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q2 Faible	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q3 Moyen	Q2 Faible	Q2 Faible
112	Rivière Blanche (Thetford Mines)	592,5	364,9	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé
113	Provence (Thetford Mines)	1 067,8	377,6	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q1 Très faible	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q1 Très faible	Q1 Très faible

Numéro et nom de la communauté		Taux ajustés par âge et par sexe		Lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches				Lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches			
		Mortalité par 100 000	Mortalité prématurée par 100 000	Mortalité (quintiles)	Mortalité prématurée (quintiles)	Signalements traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)	Mortalité (quintiles)	Mortalité prématurée (quintiles)	Signalements traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)
114	Black Lake	781,4	373,5	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q4 Élevé
115	Robertsonville	437,6	246,5	Q1 Très faible	Q2 Faible	Q1 Très faible	Q5 Très élevé	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q3 Moyen
116	Pontbriand	876,0	338,4	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q4 Élevé
117	Beaulac / Garthby	568,4	432,9	Q2 Faible	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q4 Élevé
118	Hauts reliefs	549,0	320,7	Q2 Faible	Q3 Moyen	Q2 Faible	Q4 Élevé	Q2 Faible	Q2 Faible	Q2 Faible	Q1 Très faible
119	Canton d'Irlande	331,4	143,7	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q2 Faible	Q4 Élevé	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q2 Faible	Q1 Très faible
120	Canton de Leeds	638,5	338,7	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q2 Faible
121	Canton de Broughton	812,7	309,7	Q4 Élevé	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q3 Moyen	Q2 Faible	Q3 Moyen	Q2 Faible
122	Disraeli (village)	961,6	324,8	Q5 Très élevé	Q3 Moyen	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q2 Faible	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé
123	Disraeli (centre du village)	552,9	390,4	Q2 Faible	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q4 Élevé
124	Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède	986,7	265,1	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q1 Très faible	Q4 Élevé	Q4 Élevé
125	East-Broughton	844,9	325,5	Q4 Élevé	Q3 Moyen	Q2 Faible	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q2 Faible	Q1 Très faible	Q2 Faible

Numéro et nom de la communauté		Taux ajustés par âge et par sexe		Lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches				Lorsque comparées aux 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches			
		Mortalité par 100 000	Mortalité prématurée par 100 000	Mortalité (quintiles)	Mortalité prématurée (quintiles)	Signalements traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)	Mortalité (quintiles)	Mortalité prématurée (quintiles)	Signalements traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)
126	Sainte-Clotilde / Adstock nord	678,9	184,6	Q4 Élevé	Q1 Très faible	Q2 Faible	Q4 Élevé	Q3 Moyen	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q1 Très faible
127	Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village)	533,4	349,8	Q2 Faible	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q1 Très faible	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q5 Très élevé
128	Adstock (centre-est)	1 429,5	715,1	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q1 Très faible	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q1 Très faible	Q5 Très élevé
129	Saint-François	432,5	139,5	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q3 Moyen	Q5 Très élevé	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q2 Faible	Q3 Moyen
MRC DES APPALACHES		757,8	352,0	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable
CHAUDIÈRE-APPALACHES		741,7	319,7	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable

Sources des données : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006
MSSS, fichier des décès 2001 à 2005
Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, EHDAA, 2005-2006 à 2007-2008
Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, signalements traités, 2005-2006 à 2007-2008

Note 1 : Le taux de mortalité et le taux de mortalité prématurée présentés dans ce tableau sont des taux ajustés par âge et par sexe. Les quintiles de mortalité sont obtenus à partir de ces taux. Ces concepts sont détaillés à l'annexe 1 : Les considérations méthodologiques.

Note 2 : Pour des raisons de confidentialité, les taux de signalements traités au CJCA et d'EHDAA ne sont pas présentés.

**DESCRIPTION DU TABLEAU 4.4 : DONNÉES BRUTES SOCIOÉCONOMIQUES ET DE SANTÉ
DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA
MRC DES APPALACHES**

- **Inoccupation** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » (c'est-à-dire non ajustée pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus n'occupant pas un emploi, par rapport à la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Sous-scolarité** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » (c'est-à-dire non ajustée pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Revenu personnel moyen** : Exprimé en dollars (\$), il s'agit du revenu personnel moyen « brut » (c'est-à-dire non ajusté pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus recevant un revenu de différentes sources, déclaré en 2005. Il s'agit du revenu personnel moyen avant impôt.
- **Personnes seules** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » (c'est-à-dire non ajustée pour l'âge et le sexe) des 15 ans et plus vivant seules dans leur ménage, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Personnes séparées, divorcées ou veuves** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » (c'est-à-dire non ajustée pour l'âge et le sexe) des 15 ans et plus dont l'état matrimonial légal est soit séparé, divorcé ou veuf, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Familles monoparentales** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » (c'est-à-dire non ajustée pour l'âge et le sexe) de familles monoparentales, sur le nombre total de familles de recensement dans les ménages privés, en 2006.
- **Mortalité** : Il s'agit du nombre de décès, toutes causes confondues, survenus de 2001 à 2005 dans une communauté, par rapport à la population totale de la communauté. Ce taux est « brut », c'est-à-dire non ajusté pour l'âge et le sexe et est exprimé par 100 000 habitants.
- **Mortalité prématurée** : Il s'agit du nombre de décès, toutes causes confondues, survenus de 2001 à 2005 chez les personnes âgées de 0 à 74 ans, par rapport à la population de 0 à 74 ans de la communauté. Ce taux est « brut », c'est-à-dire non ajusté pour l'âge et le sexe et est exprimé par 100 000 habitants.

TABLEAU 4.4 : DONNÉES BRUTES SOCIOÉCONOMIQUES ET DE SANTÉ DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES

Numéro et nom de la communauté		Proportions brutes					Taux bruts		
		Inoc- pation	Sous- scolarité	Revenu personnel moyen	Personnes seules	Personnes séparées, divorcées ou veuves	Familles mono- parentales	Mortalité	Mortalité prématurée
		%	%	\$	%	%	%	par 100 000	par 100 000
103	Saint-Maurice (Thetford Mines)	46,8	24,7	24 724	20,0	21,8	24,5	684,2	341,4
104	Sainte-Marthe (Thetford Mines)	50,1	21,0	29 554	13,8	18,5	8,6	693,0	406,9
105	Notre-Dame (Thetford Mines)	49,4	30,8	23 360	25,1	23,5	14,8	1 262,8	614,7
106	Saint-Noël (Thetford Mines)	48,6	31,0	23 461	17,7	23,0	16,3	1 896,4	727,3
107	Quartier Rousseau (Thetford Mines)	44,0	12,2	33 616	6,6	8,0	0,0	437,2	306,0
108	Thetford Mines Sud	43,6	29,8	25 488	20,1	27,3	14,9	1 445,9	409,9
109	Saint-Alphonse (Thetford Mines)	48,0	21,7	32 303	20,7	23,9	16,8	1 013,6	418,8
110	Thetford Mines centre-ville	58,1	37,8	23 362	35,3	28,9	20,3	1 376,7	753,6
111	Secteur de l'aéroport (Thetford Mines)	38,7	27,7	27 288	16,7	18,3	8,7	601,8	356,0
112	Rivière Blanche (Thetford Mines)	38,3	30,6	24 568	18,1	21,7	15,7	687,5	422,8
113	Provence (Thetford Mines)	32,2	21,6	28 500	6,5	17,7	8,1	1 094,6	340,7

« Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir » - Territoire de la MRC des Appalaches - Portrait

Numéro et nom de la communauté		Proportions brutes						Taux bruts	
		Inoc- cupation %	Sous- scolarité %	Revenu personnel moyen \$	Personnes seules %	Personnes séparées, divorcées ou veuves %	Familles mono- parentales %	Mortalité par 100 000	Mortalité prématurée par 100 000
114	Black Lake	48,5	28,8	24 112	20,0	22,1	14,7	1 203,3	488,9
115	Robertsonville	42,6	25,9	29 525	14,7	16,6	9,4	443,2	261,9
116	Pontbriand	33,7	23,8	28 512	7,8	8,8	4,2	681,6	334,9
117	Beulac / Garthby	57,2	42,1	23 161	16,4	16,4	8,5	678,4	507,9
118	Hauts reliefs	38,5	39,7	20 979	12,2	16,1	6,3	416,4	304,2
119	Canton d'Irlande	29,4	32,3	20 990	9,2	12,4	2,7	253,5	130,3
120	Canton de Leeds	38,2	37,2	25 186	12,1	13,8	14,0	641,6	371,8
121	Canton de Broughton	40,7	35,9	22 704	10,2	10,2	11,1	864,9	337,7
122	Disraeli (village)	45,7	33,2	25 513	18,0	19,0	16,3	1 056,3	356,9
123	Disraeli (centre du village)	59,9	49,2	21 018	22,4	24,5	22,2	800,0	415,6
124	Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède	51,0	36,7	24 874	10,8	18,0	9,4	781,5	264,7

Numéro et nom de la communauté		Proportions brutes					Taux bruts		
		Inoc- cupation %	Sous- scolarité %	Revenu personnel moyen \$	Personnes seules %	Personnes séparées, divorcées ou veuves %	Familles mono- parentales %	Mortalité par 100 000	Mortalité prématurée par 100 000
125	East-Broughton	42,0	36,4	23 580	14,2	19,1	8,0	1 092,1	381,0
126	Sainte-Clotilde / Adstock nord	39,9	43,7	25 002	13,7	13,1	7,7	745,0	190,0
127	Saint-Joseph-de- Coleraine (ouest et village)	51,7	44,1	21 687	12,2	18,8	13,2	562,4	371,6
128	Adstock (centre-est)	40,7	38,9	23 035	8,7	12,7	11,1	1 775,3	752,4
129	Saint-François	43,0	29,8	32 016	15,6	16,7	5,2	490,1	167,7
MRC DES APPALACHES		45,0	31,2	25 637	16,6	19,4	12,1	942,4	411,1
CHAUDIÈRE-APPALACHES		36,0	27,8	29 596	13,7	16,6	13,3	709,1	306,9

Sources des données : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006
MSSS, fichier des décès 2001 à 2005

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE / Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

ANNEXE 5 LES DONNÉES MESURANT APPROXIMATIVEMENT LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES

Description du tableau 5	Données mesurant approximativement le potentiel de développement des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches
Tableau 5	Données mesurant approximativement le potentiel de développement des 27 communautés locales du territoire de la MRC des Appalaches
Carte 5	Estimation de la participation électorale pour les 27 communautés du territoire de la MRC des Appalaches (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

DESCRIPTION DU TABLEAU 5 : DONNÉES MESURANT APPROXIMATIVEMENT LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES

En plus des indicateurs démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires, certains indicateurs quantitatifs donnent un aperçu du potentiel de développement des communautés locales. Ils sont présentés à titre exploratoire car des travaux supplémentaires seront nécessaires pour connaître leur fiabilité pour estimer l'état de développement des communautés locales. Voici les trois indicateurs proposés et comment les interpréter :

MOBILITÉ : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » de personnes ayant déménagé au cours de la dernière année, par rapport à la population des 15 ans et plus, en 2006.

- **Interprétation** : L'indicateur de mobilité vise à donner un aperçu de l'état des réseaux sociaux dans la communauté locale. On estime que plus la mobilité est forte, moins les résidents de la communauté ont la possibilité de s'ancrer dans leur milieu, de développer des liens forts avec leurs co-citoyens ou encore de compter sur eux en cas de difficulté (Boisvert, 2007).

Les résidents demeurant dans une même communauté pour une période prolongée semblent quant à eux plus enclins à s'investir dans le développement de leur communauté locale que des résidents qui y demeurent pour une courte période (Boisvert, 2007). Notons que cette réalité semble davantage valide pour les milieux urbains que pour les milieux ruraux.

PROPRIÉTAIRES RÉSIDANTS : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » de logements privés non agricoles hors réserve occupés par des propriétaires résidents, sur le nombre total de logements privés non agricoles hors réserve dans la communauté locale.

- **Interprétation** : L'indicateur de propriétaires résidents donne un aperçu de la qualité des logements dans la communauté. On estime que les propriétaires résidents prendront davantage soin de leur propriété, ce qui reflète la présence d'un sentiment de fierté et d'appartenance à son milieu (Boisvert, 2007). Notons que cette réalité semble davantage valide pour les milieux urbains que pour les milieux ruraux.

PARTICIPATION ÉLECTORALE PROVINCIALE : Puisque cette information n'est disponible qu'à l'échelle des sections de vote et non à l'échelle des communautés locales, il est donc impossible de présenter un taux de participation électorale précis pour les communautés locales. Toutefois, en regardant les taux de participation dans les sections de vote composant une communauté locale, il est possible d'estimer si le taux de participation est très élevé, élevé, moyen, faible ou très faible (répartition approximative en quintiles). Cette information est présentée sur la carte thématique « Estimation de la participation électorale ».

- **Interprétation** : L'indicateur de participation électorale vise à estimer l'implication des résidents dans leur communauté locale. On estime que plus les résidents se déplacent pour aller voter, plus ils sont sensibles aux réalités de la vie collective et au sens civique (Boisvert, 2007).

TABLEAU 5 : DONNÉES MESURANT APPROXIMATIVEMENT LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES 27 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES

Numéro et nom de la communauté		Mobilité %	Propriétaires résidents %	Estimation de la participation électorale (quintiles)
103	Saint-Maurice (Thetford Mines)	8,7	60,0	Q4 Faible
104	Sainte-Marthe (Thetford Mines)	6,7	77,9	Q2 Élevé
105	Notre-Dame (Thetford Mines)	12,4	60,0	Q5 Très faible
106	Saint-Noël (Thetford Mines)	9,9	64,7	Q4 Faible
107	Quartier Rousseau (Thetford Mines)	6,7	94,1	Q2 Élevé
108	Thetford Mines Sud	10,5	57,0	Q5 Très faible
109	Saint-Alphonse (Thetford Mines)	12,7	73,0	Q5 Très faible
110	Thetford Mines centre-ville	15,1	41,2	Q5 Très faible
111	Secteur de l'aéroport (Thetford Mines)	7,5	87,0	Q3 Moyen
112	Rivière Blanche (Thetford Mines)	9,4	70,4	Q5 Très faible
113	Provence (Thetford Mines)	7,8	87,8	Q4 Faible
114	Black Lake	4,2	67,7	Q5 Très faible

Numéro et nom de la communauté		Mobilité %	Propriétaires résidents %	Estimation de la participation électorale (quintiles)
115	Robertsonville	8,0	81,9	Q4 Faible
116	Pontbriand	8,0	95,2	Q1 Très élevé
117	Beulac / Garthby	10,2	80,0	Q3 Moyen
118	Hauts reliefs	5,3	85,6	Q2 Élevé
119	Canton d'Irlande	3,2	92,9	Q2 Élevé
120	Canton de Leeds	3,7	86,8	Q1 Très élevé
121	Canton de Broughton	7,1	87,8	Q1 Très élevé
122	Disraeli (village)	10,2	77,8	Q5 Très faible
123	Disraeli (centre du village)	18,3	52,3	Q5 Très faible
124	Disraeli (paroisse) / Saint-Praxède	11,2	92,7	Q5 Très faible
125	East-Broughton	4,4	82,0	Q3 Moyen
126	Sainte-Clotilde / Adstock nord	5,4	80,9	Q1 Très élevé
127	Saint-Joseph-de-Coleraine (ouest et village)	14,3	74,7	Q3 Moyen

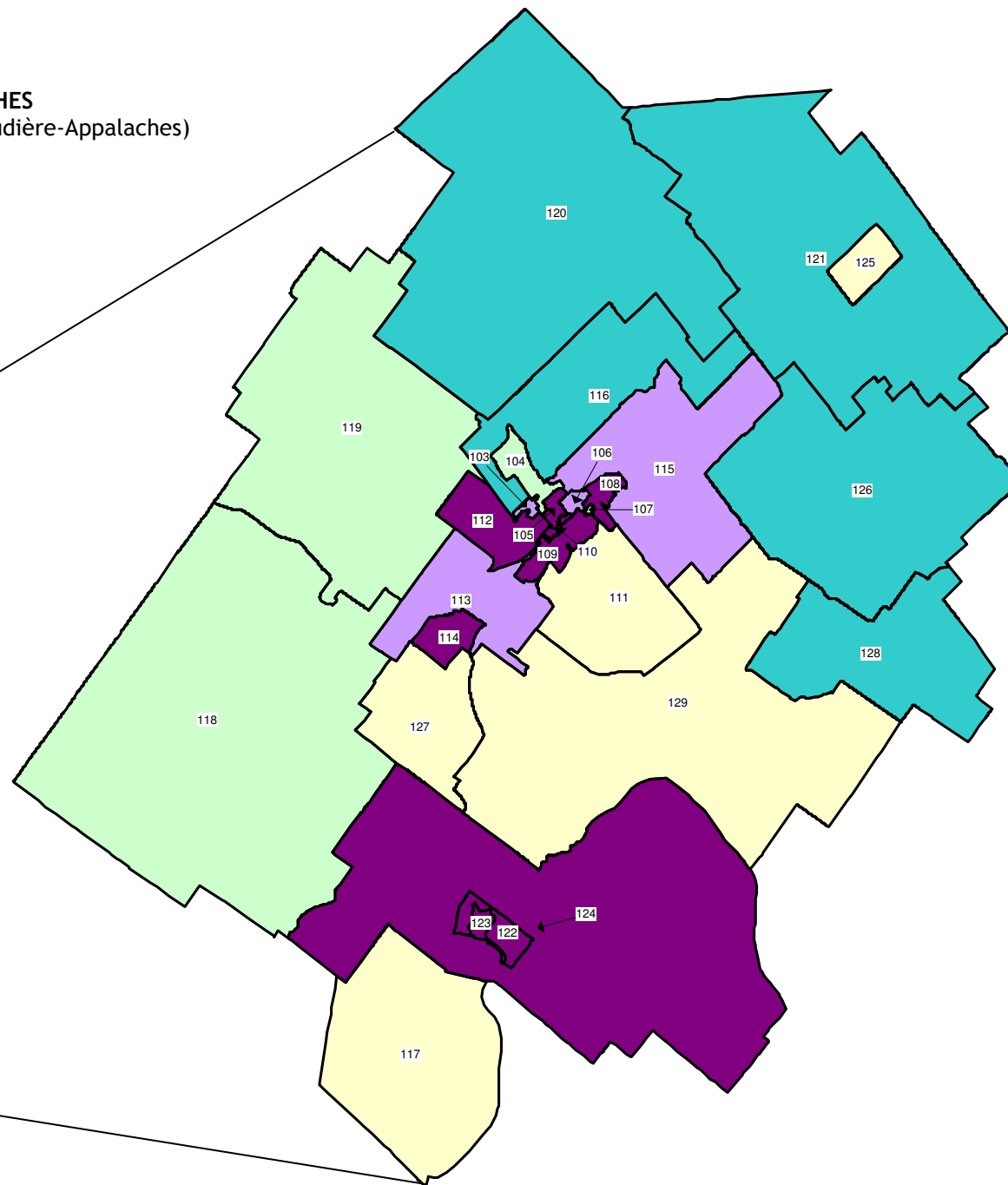
Numéro et nom de la communauté		Mobilité	Propriétaires résidents	Estimation de la participation électorale (quintiles)
		%	%	
128	Adstock (centre-est)	6,4	83,3	Q1 Très élevé
129	Saint-François	6,5	92,0	Q3 Moyen
MRC DES APPALACHES		8,6	74,0	Non-applicable
CHAUDIERE-APPALACHES		8,9	73,3	Non-applicable

Sources de données : Statistique Canada, recensement 2006
DGEQ, Élections générales 2008

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE / Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**CARTE 5 ESTIMATION DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE
POUR LES 27 COMMUNAUTÉS DU TERRITOIRE DE LA MRC DES APPALACHES**
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très élevé (Q1)	5	18,5
Élevé (Q2)	4	14,8
Moyen (Q3)	5	18,5
Faible (Q4)	4	14,8
Très faible (Q5)	9	33,3



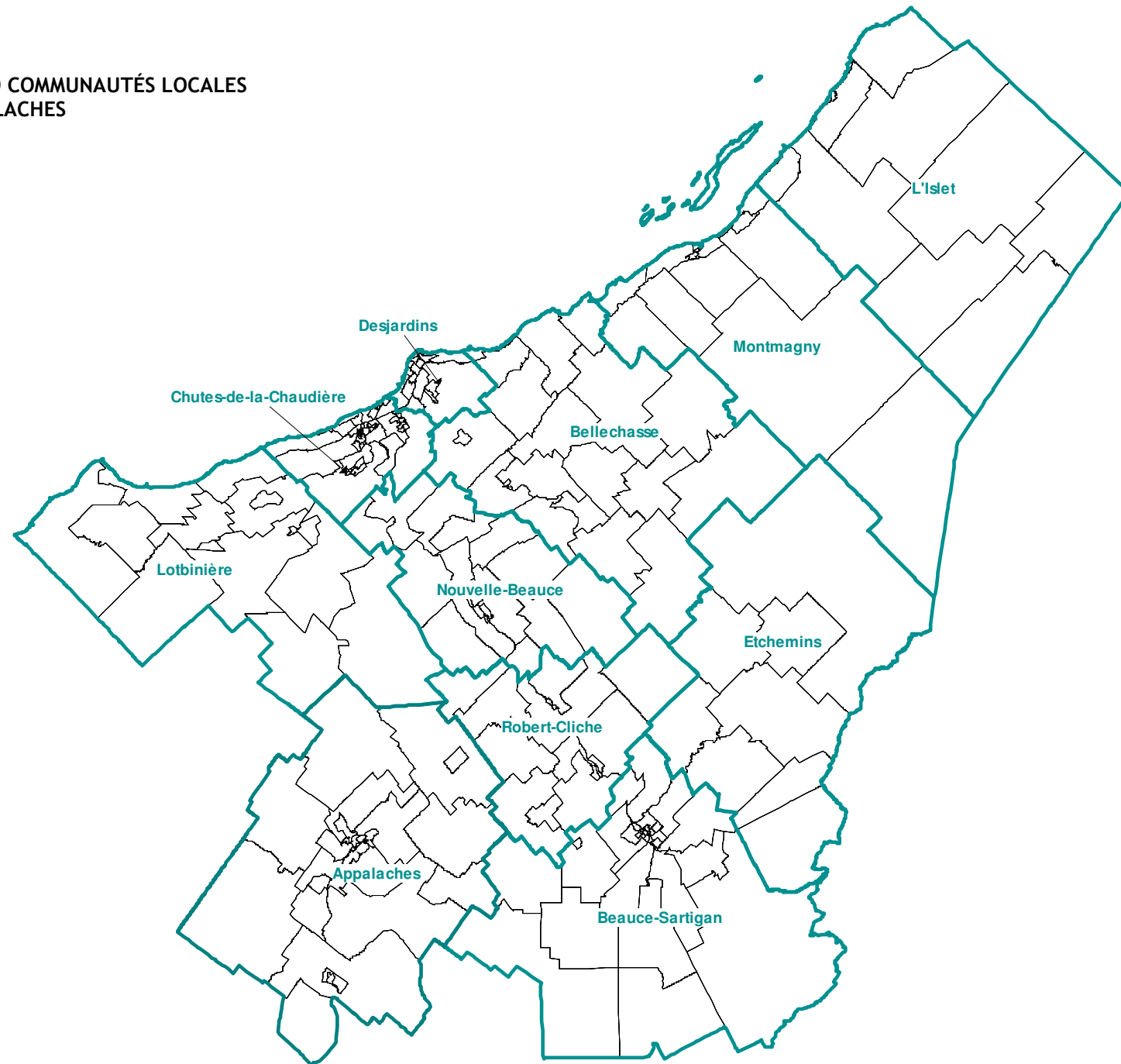
Source : DGEQ, Élections générales 2008

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**ANNEXE 6 LES CARTES THÉMATIQUES DES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES
DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région
de la Chaudière-Appalaches)**

- Carte 6.1 Délimitation géographique
- Carte 6.2 Typologie exploratoire
- Carte 6.3 Indice de défavorisation matérielle et sociale
- Carte 6.4 Mortalité
- Carte 6.5 Mortalité prématurée
- Carte 6.6 Signalements traités au CJCA
- Carte 6.7 EHDA du réseau scolaire

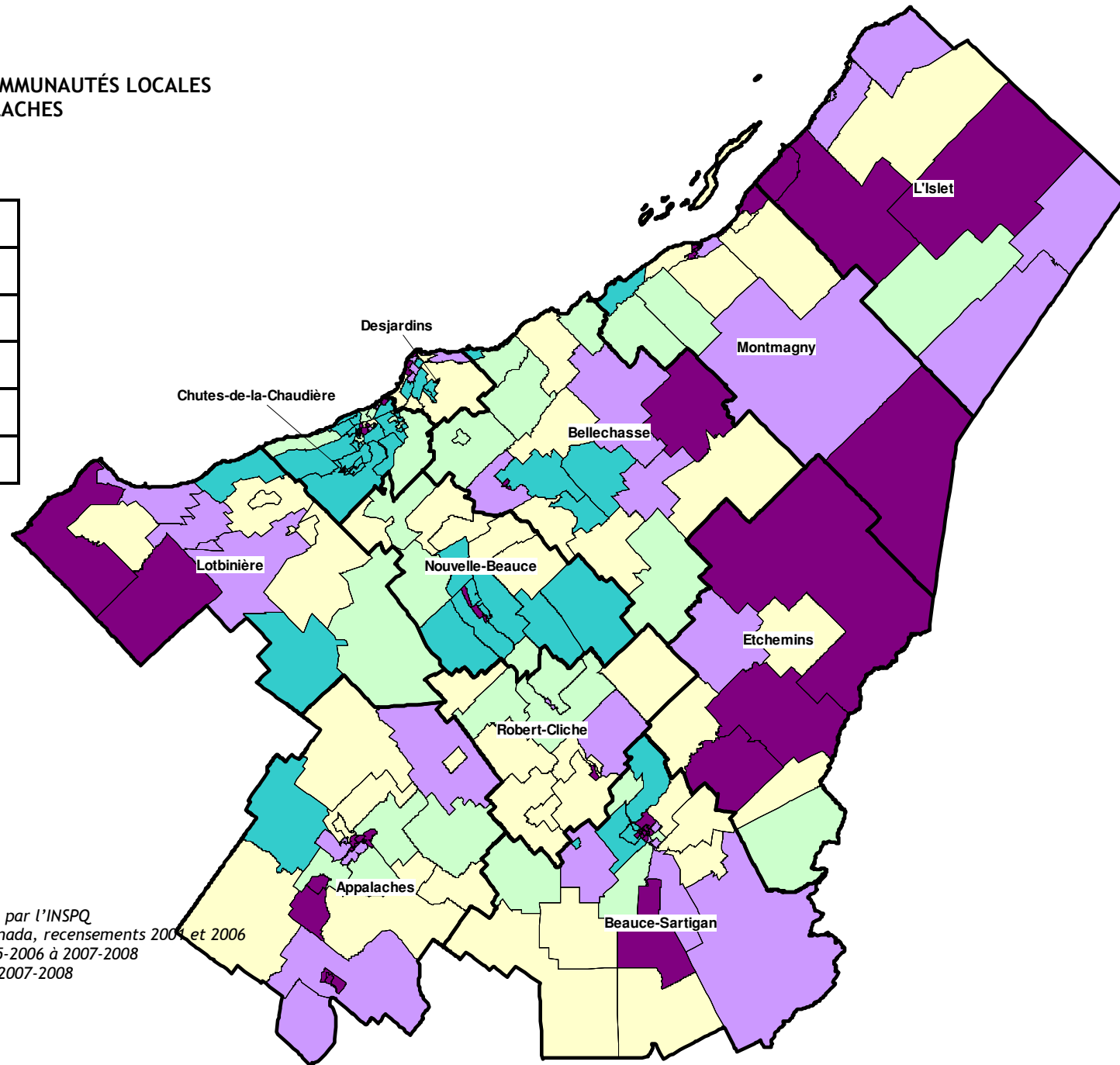
CARTE 6.1 DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE DES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 6.2 TYPOLOGIE EXPLORATOIRE DES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très avantage (Q1)	46	23,0
Avantage (Q2)	33	16,5
En équilibre (moyen) (Q3)	50	25,0
En situation de vulnérabilité (Q4)	34	17,0
Vivant des problématiques (Q5)	37	18,5

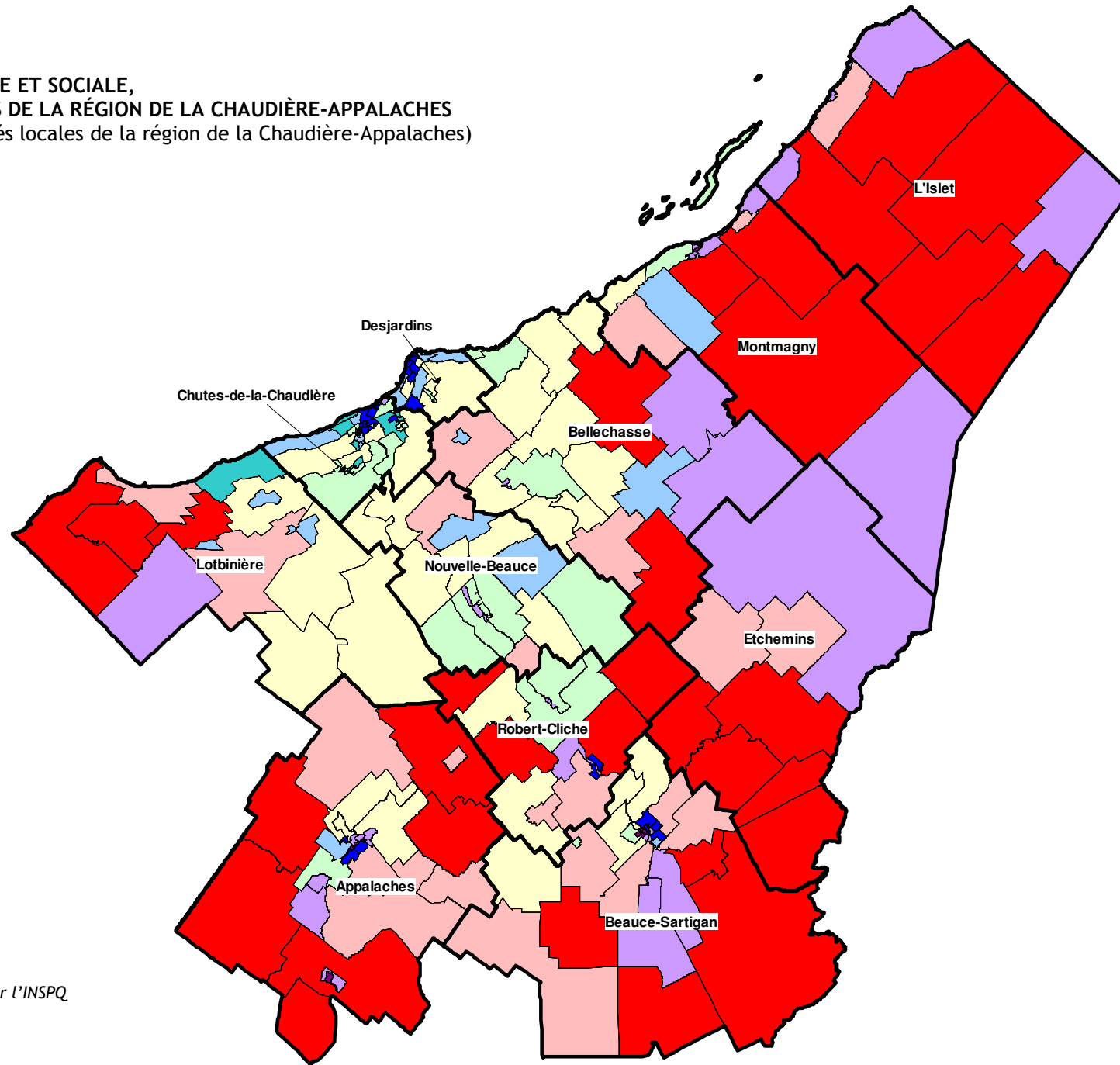


Sources : Compilation à partir de :
 Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ
 MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006
 Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
 Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
 Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
 Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 6.3 INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, POUR LES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1)		Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q5)	10 5,0 %	5 2,5 %	8 4,0 %	4 2,0 %	6 3,0 %
		14 7,0 %	4 2,0 %	3 1,5 %	5 2,5 %	10 5,0 %
		9 4,5 %	10 5,0 %	7 3,5 %	11 5,5 %	7 3,5 %
		3 1,5 %	13 6,5 %	7 3,5 %	7 3,5 %	10 5,0 %
	Très défavorisé (Q1)	10 5,0 %	10 5,0 %	11 5,5 %	11 5,5 %	5 2,5 %

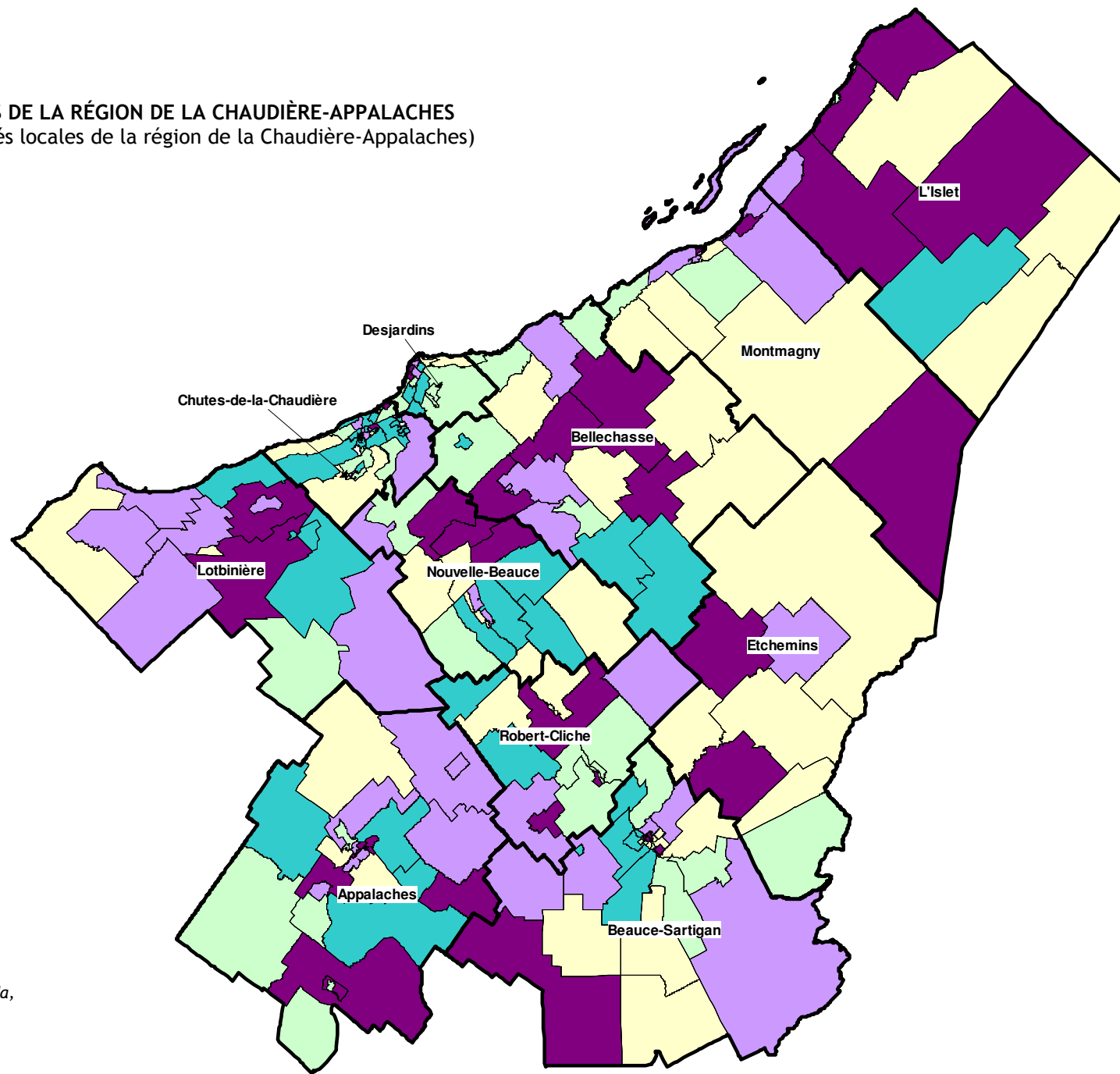


Source : Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**CARTE 6.4 MORTALITÉ,
POUR LES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	40	20,0
Faible (Q2)	38	19,0
Moyen (Q3)	42	21,0
Élevé (Q4)	41	20,5
Très élevé (Q5)	37	18,5
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	2	1,0

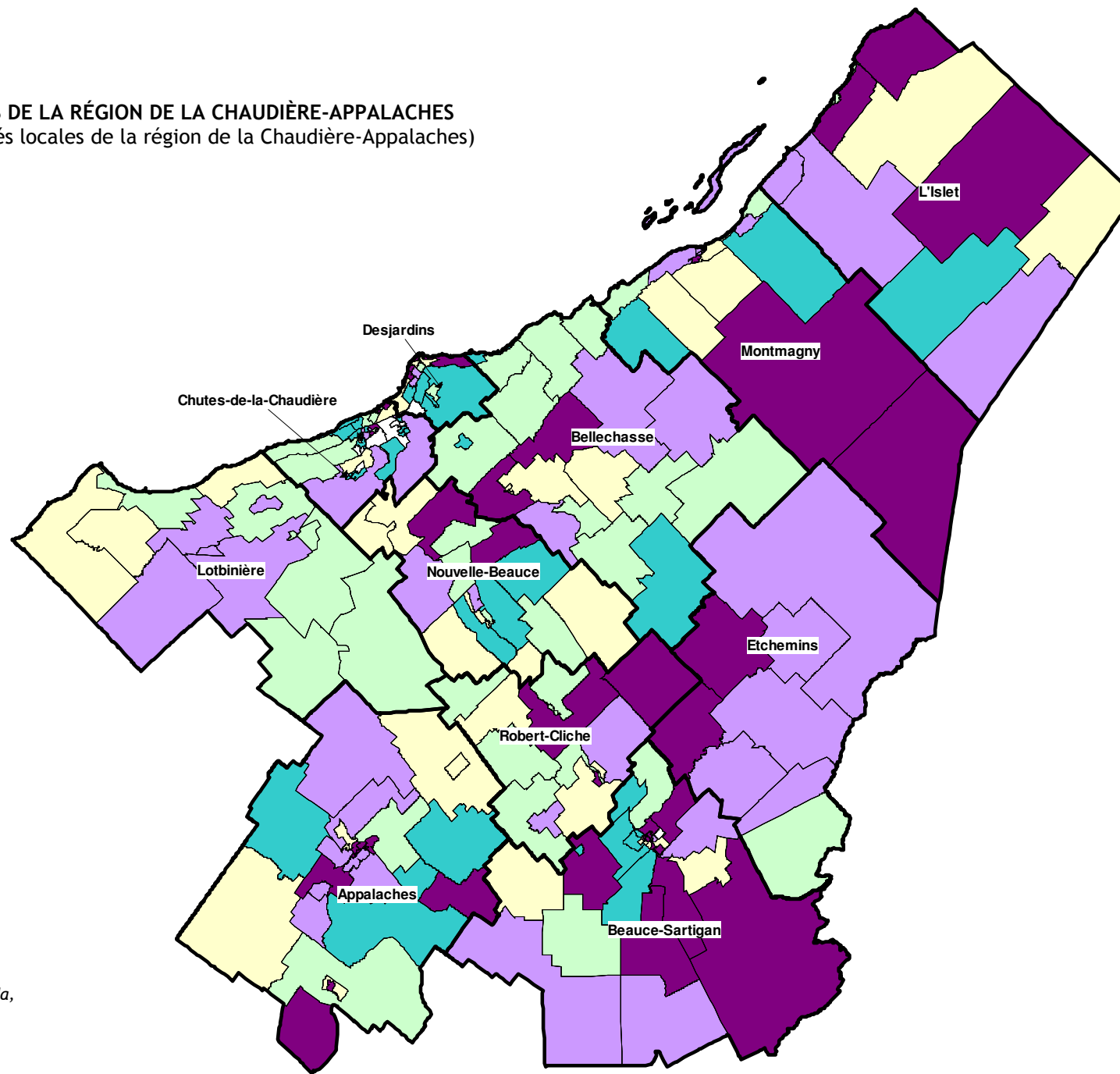


Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**CARTE 6.5 MORTALITÉ PRÉMATURÉE,
POUR LES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	33	16,5
Faible (Q2)	40	20,0
Moyen (Q3)	37	18,5
Élevé (Q4)	41	20,5
Très élevé (Q5)	40	20,0
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	9	4,5

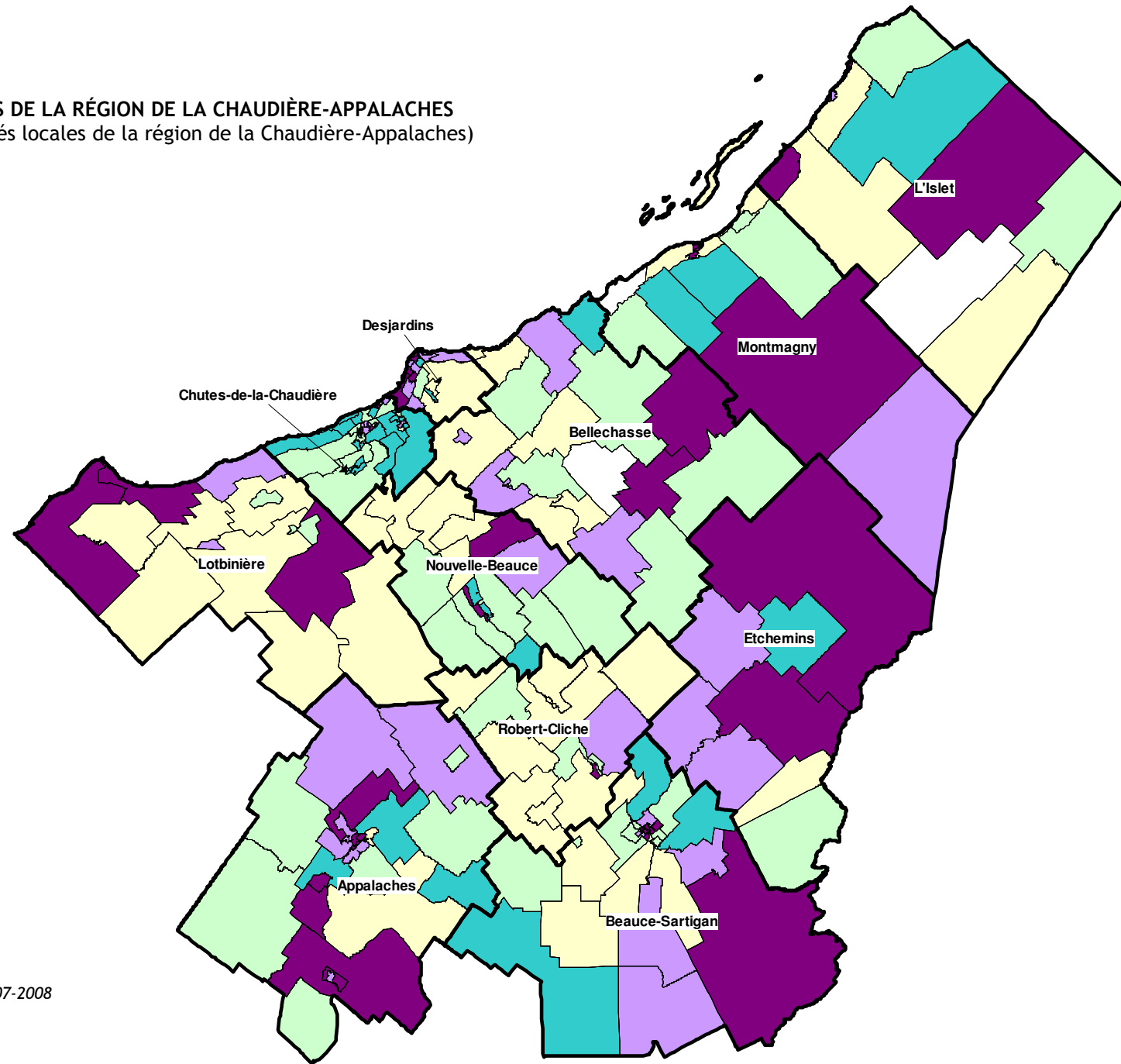


Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 6.6 SIGNALEMENTS TRAITÉS AU CJCA,
POUR LES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
 (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	34	17,0
Faible (Q2)	44	22,0
Moyen (Q3)	44	22,0
Élevé (Q4)	36	18,0
Très élevé (Q5)	38	19,0
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	4	2,0

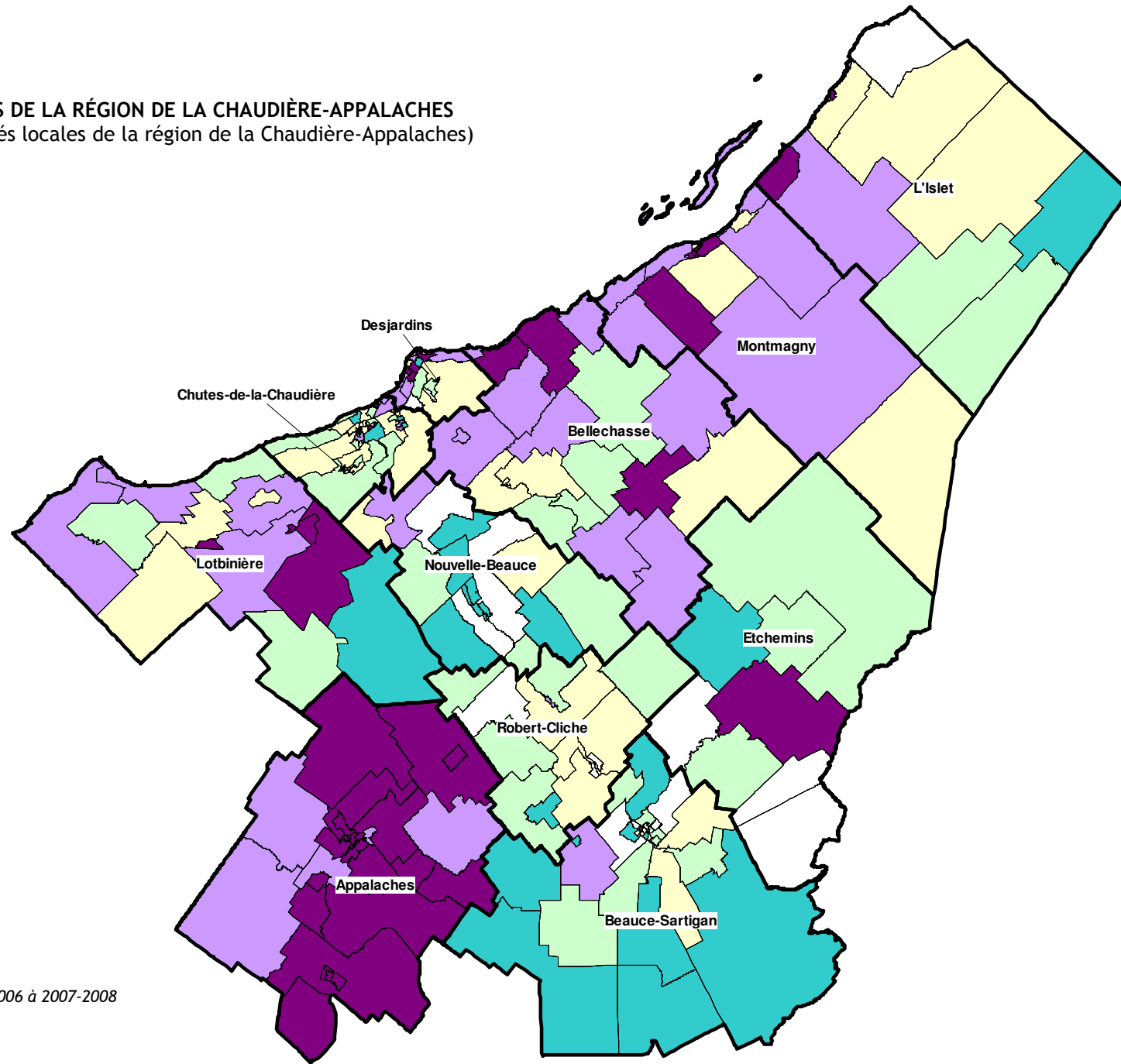


Sources : Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
 et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
 Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**CARTE 6.7 EHDAA DU RÉSEAU SCOLAIRE,
POUR LES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	24	12,0
Faible (Q2)	40	20,0
Moyen (Q3)	40	20,0
Élevé (Q4)	38	19,0
Très élevé (Q5)	41	20,5
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	17	8,5



Sources : Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

*Agence de la santé
et des services
sociaux de Chaudière-
Appalaches*

Québec 

En collaboration avec les centres de santé et de services sociaux de la région de la Chaudière-Appalaches